



N° 42 | juillet 2016



© CNRS / Nicole Liger

Patrice Bourdelais, Directeur de l'InSHS, François-Joseph Rugiu, DAS InSHS

Depuis le début des années 2010, le CNRS mène une politique de partenariat renforcé avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'internationalisation des SHS au prisme des publications et des contributions à des colloques internationaux des chercheurs du CNRS

Dans la perspective d'une contribution à la discussion sur l'internationalisation des SHS au CNRS, nous avons analysé les langues utilisées dans les publications scientifiques et les langues de communication dans les colloques internationaux par les chercheurs du CNRS relevant de l'InSHS [p3]

ENTRETIEN

Marin Dacos, l'homme qui plaide pour une science accessible à tous

En six éditions, Marin Dacos, directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte, est le second lauréat SHS à recevoir la médaille de l'innovation du CNRS [p12]

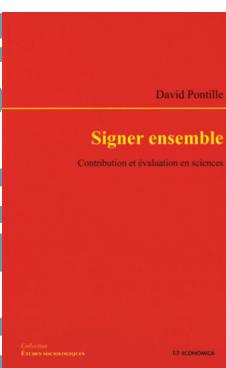
VALORISATION

Le Vase qui parle. Une rencontre inouïe avec l'Antiquité

Présenté lors du salon *Innovatives SHS* 2015, Le Vase qui parle est la reproduction en très grand format d'une céramique grecque conservée au Palais des Beaux-Arts de Lille [p21]

À LA UNE

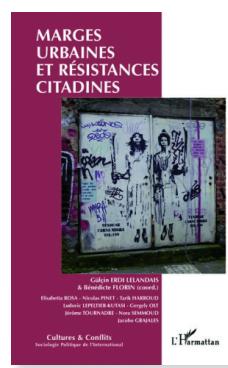
LIVRE



David Pontille
Signer ensemble
Contribution et évaluation en sciences

L'activité scientifique est traversée d'une tension fondamentale entre les formes organisationnelles du travail collaboratif et les politiques d'évaluation qui consacrent des génies individuels. Cette tension relance régulièrement les débats autour de la signature des articles scientifiques [...] voir toutes les publications

REVUE



MARGES URBAINES ET RÉSISTANCES CITADINES

Gérald BOURG (éditions) & Béatrice FLORIN (éditions) ; Isabelle ROSE, Nadège PINT, Sébastien HARBOURG, Anne-Marie LAROCHE, Jeanne KERBRUN, Noémie SEMOUD, Jérôme GRASSET

Revue de science politique, *Cultures & conflits* se propose d'analyser les différentes expressions de la conflictualité. Elle ouvre ses colonnes à des politistes mais aussi à des sociologues, à des anthropologues, à des historiens, à des géographes spécialistes de zones particulières, en croisant leurs regards avec les préoccupations des stratégies et experts en relations internationales [...] voir toutes les revues

PHOTO



Les roches des "Tas de pois", à proximité de la pointe de Pen-Hir, à l'extrémité occidentale de la presqu'île de Crozon, dans le Finistère.



© CNRS / N. Colleuillet

Édito

Patrice Bourdelais, Directeur de l'InSHS,
François-Joseph Ruggiu, DAS InSHS

Depuis le début des années 2010, le CNRS mène une politique de partenariat renforcé avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce partenariat, dont le fondement est scientifique, s'incarne à un niveau stratégique dans la politique de site et à un niveau opérationnel dans les Unités Mixtes de Recherche (UMR). La quasi-totalité des unités que copilote l'Institut des Sciences Humaines et Sociales sont donc mixtes avec un ou plusieurs établissements mais elles ne sont cependant pas identiques.

La dimension mixte de ces unités se décline, en effet, d'une manière très différente selon les thématiques et les disciplines qui y sont représentées, selon leur histoire ou encore selon l'équilibre des apports en personnels et en ressources des différentes tutelles. Dans certaines unités, le CNRS est relativement peu présent : il apporte une dotation de fonctionnement faible et peu de chercheurs et de personnels IT en sont membres. Cette situation peut résulter d'un éloignement de l'unité par rapport aux priorités centrales définies et défendues par l'InSHS, comme elle peut être liée à une relative jeunesse de l'unité et, donc, à une montée en puissance en son sein du CNRS. La situation héritée des décennies précédentes offre aussi un paysage de dispersion des chercheurs du CNRS dans un grand nombre d'unités de taille réduite. À l'inverse, dans certains domaines comme, par exemple, dans celui des études aréales, les chercheurs du CNRS peuvent être concentrés dans un nombre très réduit d'unités et en constituer l'ossature, voire la quasi-totalité des effectifs. L'InSHS doit donc gérer des situations très différentes réunies sous la même notion de mixité des unités.

Alors que progresse le cycle des évaluations de l'HCERES et alors que la politique de site s'affine et se consolide, il n'est sans doute pas inutile de revenir un instant sur cette notion. La mixité est, en effet, l'outil essentiel de la collaboration scientifique entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle suppose une communauté d'intérêt scientifique des deux partenaires pour développer ensemble des thématiques de recherche définies en commun. Tout en préservant les émergences et les innovations, la politique scientifique des unités, dont le directeur d'unité est le responsable, doit donc s'inscrire à l'articulation des priorités des tutelles. Nous pouvons rappeler ici, à titre d'exemple, l'internationalisation des SHS, qui est un des objectifs majeurs de l'InSHS dans le cadre de la politique générale du CNRS et qui rencontre aussi l'adhésion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La mixité suppose également un investissement commun et aussi équilibré que possible aussi bien en ce qui concerne les personnels que les ressources financières qu'elles soient directes comme les crédits de fonctionnement, équipements et investissement ou indirectes comme l'hébergement des unités. Sans pouvoir toujours le réaliser, l'InSHS est attentif à ce que les UMR comprennent une proportion substantielle de personnels du CNRS et que l'effort ne soit déséquilibré ni entre les chercheurs et les enseignants-chercheurs ni entre les IT et les BIATSS. Cela devrait, d'ailleurs, impliquer une concertation accrue entre les partenaires au mo-

ment des choix majeurs faits pour l'unité comme, par exemple, l'affectation des chercheurs ou des personnels IT par le CNRS ou l'ouverture d'un poste d'enseignant-chercheur ou de BIATSS par l'établissement.

La mixité suppose, enfin, une relative cohérence à l'échelle du territoire dans le fonctionnement des UMR. Si plusieurs modèles d'UMR peuvent parfaitement coexister, du plus intégré au plus fédéral, il est, en effet, important que les règles communes s'appliquent partout. Ces règles ont surtout pour fonction que l'UMR apporte une réelle valeur ajoutée dans le dispositif de recherche du CNRS et des établissements qui en ont la tutelle. En effet, les recherches menées au sein d'une UMR doivent être plus visibles et plus dynamiques que ne le seraient celles menées par les mêmes personnels s'ils travaillaient isolément. L'UMR est donc avant tout une communauté de chercheurs et de personnels d'appui qui acceptent de collaborer à la réalisation des mêmes objectifs de recherche. Dans cet esprit, il est bien préférable qu'une UMR soit organisée autour d'un nombre limité d'axes scientifiques, régulièrement discutés et éventuellement renouvelés, plutôt que scindée en un grand nombre d'équipes distinctes, voire étanches. La fluidité des relations et des échanges au sein de l'UMR, dont l'assemblée générale annuelle, les réunions régulières des conseils de laboratoires ou les séminaires communs, sont les garants, est donc ici un élément essentiel. Après la définition d'un nombre d'axes réduit qui permet un excellent positionnement international, le rôle du directeur d'unité, qui est de porter une politique scientifique et de décider, entouré du conseil de laboratoire, de l'allocation des ressources, est, lui aussi, fondamental. Enfin, l'intégration du personnel IT et des chercheurs du CNRS dans l'unité et d'une manière générale dans l'établissement au sein duquel ils sont intégrés est aussi un enjeu important. Il peut se décliner par une participation accrue des chercheurs qui le souhaitent aux comités de sélection des enseignants-chercheurs, aux instances des structures universitaires auxquelles ils sont rattachés (en particulier les écoles doctorales) et, bien sûr, aux instances mêmes de leur UMR.

L'Unité Mixte de Recherche et, plus généralement, tous les types d'équipes de recherche qui caractérisent notre système, font partie de ces dispositifs nationaux qui assurent à la France, pays de grande tradition académique mais aux moyens contraints depuis de nombreuses années, une place remarquable dans la recherche à l'échelle européenne et mondiale. Il appartient à tous de les faire vivre de la meilleure manière possible. Nous vous souhaitons un très bel été.

Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS
François-Joseph Ruggiu
Directeur Adjoint Scientifique, chargé de la politique de site

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'internationalisation des SHS au prisme des publications et des contributions à des colloques internationaux des chercheurs du CNRS

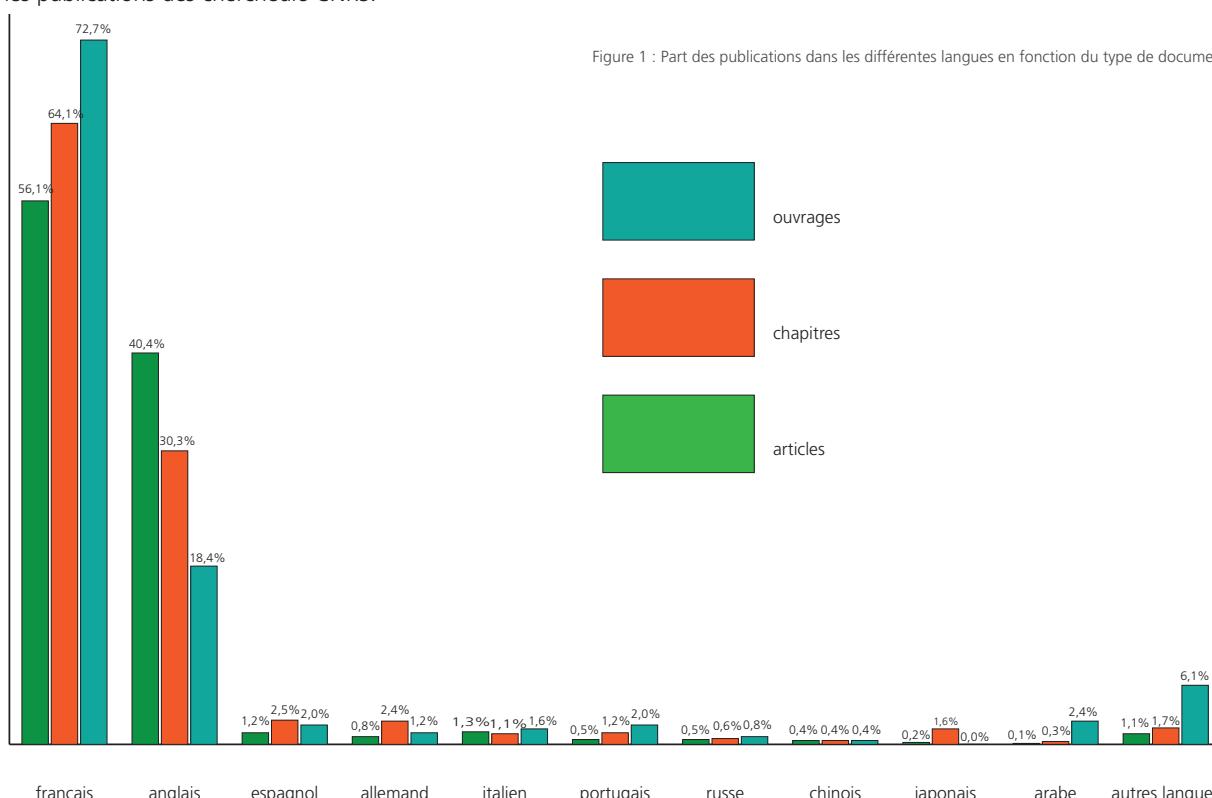
Dans la perspective d'une contribution à la discussion sur l'internationalisation des SHS au CNRS, nous avons analysé les langues utilisées dans les publications scientifiques et les langues de communication dans les colloques internationaux par les chercheurs du CNRS relevant de l'InSHS. Leur présence dans les comités scientifiques des colloques internationaux a également été explorée. L'étude a été menée à partir des données déclarées par 1787 chercheurs CNRS dans leur dossier RIBAC en 2014. D'autres indicateurs seraient certainement à prendre en compte, ainsi de l'inscription dans des réseaux internationaux, des collaborations et séjours scientifiques à l'étranger, de l'encadrement de doctorats (cotutelle, sujet, nationalité du doctorant,...). Cette étude complémentaire pourra faire l'objet, à l'avenir, d'une autre publication dans la Lettre de l'InSHS.

Langue des publications scientifiques

L'analyse a porté sur les articles de revues, les chapitres d'ouvrage et les ouvrages qui constituent plus des 2/3 des documents publiés par les chercheurs CNRS-SHS, soit 4332 documents en 2014. Les documents pris en compte sont ceux déclarés par les chercheurs dans le formulaire RIBAC (Rubriques 2.2.1 Ouvrage, 2.2.4 Chapitre d'ouvrage et 2.2.5 Article).

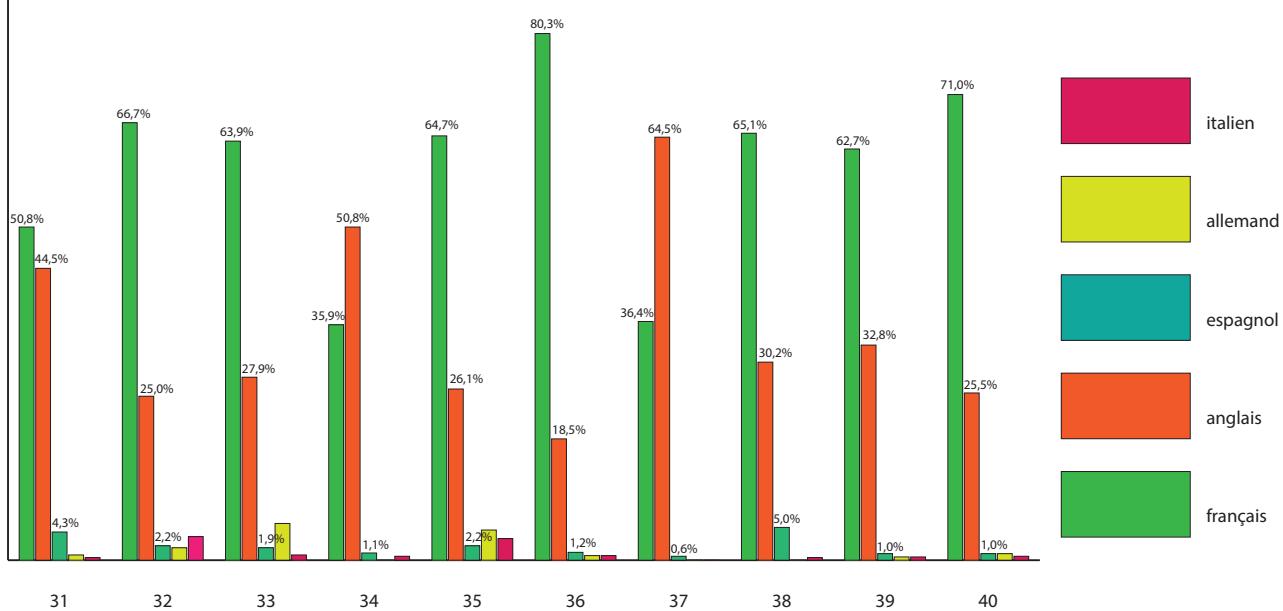
Les 2 langues majoritaires de publication sont le français et l'anglais. Les résultats montrent qu'en moyenne 61 % des publications sont en français et 35 % en anglais.

Les autres langues de publication sont par ordre décroissant l'espagnol (un peu moins de 2 % des publications), l'allemand (1,6 %), l'italien (1,3 %), le portugais (0,9 %), le japonais (0,8 %), le russe (0,6 %), le chinois et l'arabe (0,4 % pour chacune). Pour les 69 autres documents non publiés dans une des langues citées précédemment, 29 langues différentes ont été utilisées dans au moins une publication. 39 langues différentes sont donc utilisées dans les publications des chercheurs CNRS.



Section 31 - Hommes et milieux : évolution, interactions
Section 32 - Mondes anciens et médiévaux
Section 33 - Mondes modernes et contemporains
Section 34 - Sciences du langage
Section 35 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
Section 36 - Sociologie et sciences du droit
Section 37 - Economie et gestion
Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
Section 39 - Espaces, territoires et sociétés
Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

Figure 2 : Langues des publications (articles, chapitres, ouvrages) en fonction des sections du comité national



Le même texte peut avoir été publié dans plusieurs langues en même temps, le pourcentage total des publications est donc supérieur à 100 % (Tableau 1). Toutefois, à titre indicatif, seulement 28 documents ont été publiés en 3 langues (0,6 %). Ce constat marginal peut néanmoins nourrir une réflexion sur la diffusion et l'impact international de travaux de chercheurs CNRS, tout comme le fait que 36 % (648) de ces derniers aient déclaré en 2014 des publications dans au moins 2 langues.

En fonction des sections du comité national

Au regard des langues de publication, on observe d'indéniables différences de pratiques ou de cultures (Figure 2) entre sections relevant de l'InSHS. Les indications chiffrées appellent ici d'évidence une mise en correspondance avec le champ scientifique ou certains objets de recherche expliquant une faible ou une forte internationalisation. D'autres raisons peuvent permettre d'interpréter ces différences comme l'utilisation du français, comme langue dominante d'échange et le maintien d'un plurilinguisme dans certaines communautés. Il peut aussi s'agir d'éventuels retards ou de résistances propres à tel ou tel domaine scientifique.

Aux deux extrêmes, on trouve d'une part les économistes de la section 37 dont près des 2/3 des publications sont en anglais, d'autre part les juristes et sociologues de la section 36 dont plus de 80 % des publications sont en français. Comme les économistes de la section 37, même si c'est dans une moindre mesure, les linguistes de la section 34 publient plus de documents en anglais qu'en français. Les archéologues de la section 31 publient quasiment à part égale en français et en anglais. Les publications des chercheurs des autres communautés se font en français pour près de 2/3 d'entre elles.

Il est par ailleurs permis d'observer que les chercheurs des sections 31, 32, 33, 35 et 38 utilisent d'autres langues que l'anglais et le français, dans une proportion restant toutefois relativement faible : de 2 à 5 % de leurs publications sont en espagnol. Les chercheurs des sections 32, 33 et 35 ont manifestement en commun un recours, faible mais réel, à la langue allemande. Ces sections témoignent donc d'un peu plus de diversité de langues

de publication que d'autres sections de l'InSHS. La question de la diversité des langues de publication n'apparaît pas marginale dans le cadre d'une discussion sur l'audience voire l'influence à l'international des recherches menées par des chercheurs relevant de l'InSHS du CNRS.

Enfin, à titre d'interrogation sur les tendances « communautaires » en matière de publication, on constate que la section 40, rassemblant des sociologues et des politistes, apparaît plus « internationalisée » que la section 36, regroupant elle-même des sociologues et des juristes. De fait, au sein de cette dernière, les juristes CNRS, bien que sans doute très « internationalisés » par rapport à leurs collègues universitaires, publient plus en français que les sociologues (Tableau 2).

	droit		sociologie	
	nombre de publications	%	nombre de publications	%
Français	205	84,0%	267	77,6%
anglais	36	14,8%	76	22,1%
espagnol	4	1,6%	6	1,7%
allemand	2	0,8%	4	1,2%
italien	4	1,6%	1	0,3%
total	244		344	

Tableau 2 : Part des publications dans les différentes langues en fonction de la discipline de la publication dans la section 36

Colloques internationaux

En 2014, les 1787 chercheurs ont participé activement (organisation du colloques, participation au comité scientifique, animation ou présentation d'une communication ou d'un poster) à 5742 colloques dont 3918 ont été déclarés comme ayant eu une « au-

dience internationale », soit 68 % des colloques déclarés. Ont été pris en compte l'ensemble des manifestations déclarées par les chercheurs comme « colloque / congrès / table ronde », « journée d'étude » et « conférence » du formulaire RIBAC (Rubrique 2.5 Congrès, colloques et tables rondes). Il faut souligner qu'il n'existe pas de définition de l'expression « d'audience internationale » proposée dans RIBAC et que ce sont les chercheurs eux-mêmes qui choisissent d'attribuer cette caractéristique à certains des colloques auxquels ils ont contribué.

Lieu des colloques

En 2014, les chercheurs CNRS ont présenté une communication ou un poster et/ou ont été membres du comité scientifique ou d'organisation de 3918 colloques internationaux. Ces derniers se sont déroulés dans 113 pays différents. 45 % de ces colloques internationaux ont eu lieu en France, donc 55 % en dehors. 95 % de l'ensemble des colloques se sont passés dans un des 38 pays indiqués dans le Tableau 3.

Plus des 2/3 (68 %) des colloques internationaux auxquels des chercheurs CNRS de SHS ont participé se sont tenus en France ou dans un pays limitrophe (Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Belgique, Luxembourg).



Figure 3 : Part des communications dans un colloque international par rapport à l'ensemble des communications dans les colloques, toute audience confondue par section.

Présentation de communications/posters dans des colloques internationaux par section

Les chercheurs CNRS-SHS ont présenté 3748 communications ou posters dans des colloques internationaux en 2014. La comparaison, par section, des interventions ayant eu lieu dans des colloques internationaux par rapport à celles effectuées dans tout colloque, quel qu'en soit le type d'audience (locale, régionale, nationale et internationale), permet de conforter l'observation de fortes différences entre communautés scientifiques (Figure 3).

Plus de 80 % des communications des archéologues de la section 31, des linguistes de la section 34 et des économistes de la section 37 se font dans des colloques internationaux. Pour l'ensemble des autres sections, les communications se font très majoritairement dans des colloques internationaux, à l'exception de la section 36, dans laquelle seule la moitié des communications des chercheurs ont lieu dans ce type de manifestation scientifique.

Pays	nombre de colloques internationaux
France	1750
Etats unis	222
Italie	211
Allemagne	201
Royaume uni	173
Suisse	120
Espagne	108
Canada	104
Belgique	89
Pays Bas	64
Japon	60
Turquie	57
Portugal	52
Maroc	43
Russie	43
Brésil	37
Autriche	35
Grèce	33
Chine	29
Pologne	24
Argentine	21
Danemark	20
Inde	20
Tunisie	19
Roumanie	18
Mexique	17
Suède	17
Afrique du Sud	16
Irlande	15
Ré p u b l i q u e Tchèque	15
Hongrie	14
Algérie	13
Australie	13
Égypte	12
Singapour	12
Finlande	11
Israël	11
Liban	11

Tableau 3 : nombre de colloques par pays

Pour cette section, une analyse « sous-communautaire » fait apparaître que 54,3 % des interventions des juristes et 48,8 % de celles des sociologues ont lieu dans des colloques internationaux.

Langues de communication

Les 3748 communications effectuées en 2014 par des chercheurs CNRS relevant de l'InSHS dans des colloques internationaux ont été faites pour très légèrement plus de la moitié en anglais, quasiment donc à part égale en français et en anglais, très marginalement en espagnol, allemand et italien (Tableau 4).

Le fait que des communications puissent avoir été faites dans plusieurs langues explique que le pourcentage total des communications peut être supérieur à 100 %. En toute hypothèse, on observe de grandes différences dans l'utilisation des différentes langues de présentation en fonction des communautés de chercheurs.

Langue de communication en fonction des sections

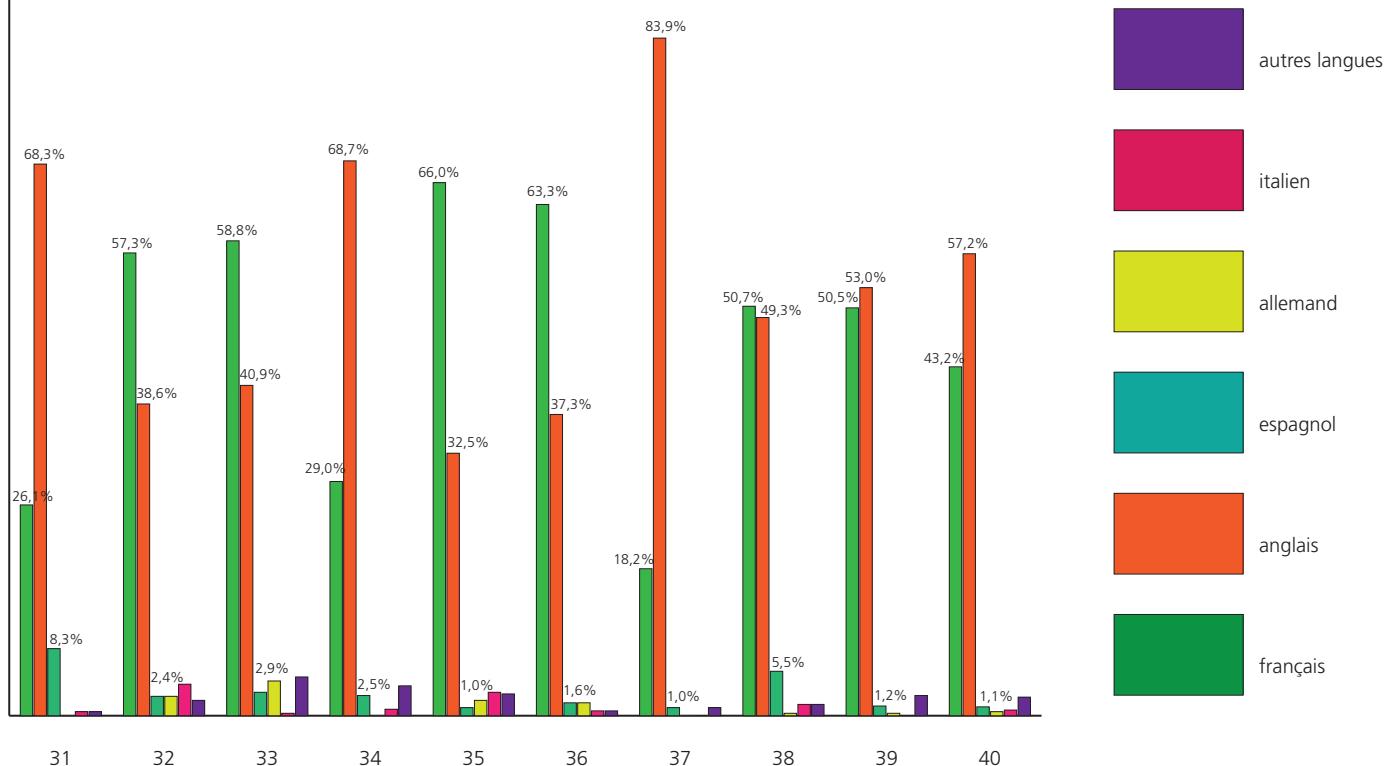
L'analyse des langues de communication des chercheurs dans les colloques internationaux en fonction des sec-

	% de communications
Français	47,0%
Anglais	52,2%
Espagnol	2,4%
Allemand	1,2%
Italien	1,3%

Tableau 4 : Part des communications en fonction des langues pratiquées

tions du comité national (Figure 4) montre que les économistes de la section 37 sont très « internationalisés », avec près de 84 % de leurs communications effectuées en anglais. Les archéologues de la section 31 et les linguistes de la section 34 réalisent plus des 2/3 de leurs communications en anglais. Les géographes de la

Figure 4 : Part des langues des communications dans les colloques internationaux par section



section 39, les politistes et sociologues de la section 40 réalisent plus de la moitié de leurs communications en anglais comme, quasiment, les anthropologues de la section 38. A contrario, près de 2/3 des communications des chercheurs relevant des sections 32, 33, 35 et 36 se font en français. La discussion ici ne peut pas éviter la question du type « d'anglais » auquel il est recouru. S'agit-il d'un ensemble de mots permettant d'accompagner oralement le déroulement d'un Powerpoint ou d'un peu plus ?

Pour compléter le « constat photographique », on relèvera que la langue espagnole est utilisée, de façon certes minoritaire mais significative, par les archéologues de la section 31 et les anthropologues de la section 38 (5 à 8 % des communications).

Il est ponctuellement permis de s'interroger quant à des différences de pratiques au sein des communautés d'une même section ou d'une discipline représentée dans plusieurs sections de l'InSHS. À titre indicatif, on observe ainsi qu'au sein de la section 36, les juristes communiquent un peu plus en français que les sociologues (Tableau 5). Par ailleurs, on constate que les sociologues de la section 36 et ceux de la section 40 n'ont pas du tout les mêmes pratiques (Tableau 6) ; les seconds communiquent beaucoup plus en anglais que les premiers (54,4 % contre 42,0 %).

Dans les tableaux 5 et 6, le pourcentage total des communications est supérieur à 100 % car une même communication peut recourir à plusieurs langues.

Comparaison des langues utilisées dans les publications et communications

Si maintenant on compare les langues utilisées dans les publications et celles utilisées dans les communications lors de colloques internationaux (Figures 2 et 4, Tableau 7), on observe que pour toutes les sections, l'anglais est plus utilisé pour communiquer oralement que pour publier. Il peut être intéressant de relever que les sections ou disciplines considérées comme « très internationalisées » sont aussi concernées par cet écart que celles supposées l'être moins. Ce dernier peut apparaître relativement faible en section 35 (un peu plus de 6 points de différence). Il est plus net en sections 32 et 33 (13 points), significatif dans les sections 34, 36, 37, 38 et 39 (18 à 20 points d'écart), plus important en section 31 (24 points) et en section 40 (près de 32 points d'écart). Au minimum, un tel constat doit appeler à renforcer et adapter les soutiens à la réécriture et à la traduction. Bien des chercheurs en SHS ne reçoivent aucun soutien individuel de la part de leur laboratoire d'affectation.

	Publications		Colloques internationaux	
	français	anglais	français	anglais
Sections				
31	50,8%	44,5%	26,1%	68,3%
32	66,7%	25,0%	57,3%	38,6%
33	63,9%	27,9%	58,8%	40,9%
34	35,9%	50,8%	29,0%	68,7%
35	64,7%	26,1%	66,0%	32,5%
36	80,3%	18,5%	63,3%	37,3%
37	36,4%	64,5%	18,2%	83,9%
38	65,1%	30,2%	50,7%	49,3%
39	62,7%	32,8%	50,5%	53,0%
40	71,0%	25,5%	43,2%	57,2%

Tableau 7 : Comparaison des langues utilisées pour publier ou communiquer lors d'un colloque international en fonction des sections

Participation au comité scientifique ou d'organisation d'un colloque international

700 chercheurs CNRS relevant de l'InSHS ont déclaré avoir été membres du comité scientifique ou d'organisation d'un des 3918 colloques « à audience internationale » ayant vu contribuer des chercheurs CNRS de SHS en 2014. Cela représente près de 39 % des chercheurs ayant renseigné RIBAC.

Cette présence globalement significative des chercheurs du CNRS varie toutefois en fonction des communautés de SHS considérées (Figure 5). Il faudrait en outre, pour l'interpréter, faire la distinction entre « conseil scientifique » et « comité d'organisation ».

Près de la moitié des économistes de la section 37, des politistes et sociologues de la section 40 ont été membre en 2014 d'un comité scientifique ou d'organisation d'un colloque international. C'est aussi le cas de plus de 40 % des chercheurs relevant

	Sociologues section 36		Sociologues section 40	
Français	120	60,0%	129	47,4%
Anglais	84	42,0%	148	54,4%
Espagnol	2	1,0%	4	1,5%
Allemand	2	1,0%	1	0,4%
Italien	0	1,0%	0	0,0%
Total des communications	200		272	

Tableau 6 : Part des langues des communications dans les colloques internationaux des sociologues en sections 36 et 40

de sections 33, 34 et 35 ainsi que, dans une moindre mesure, de celles et ceux de la section 39. En revanche, moins d'un tiers des chercheurs des sections 31, 32, 36 et 38 ont eu en 2014 une responsabilité scientifique ou d'organisation dans un colloque international.

Il faut enfin observer que pour près des 2/3 (61 %) des 700 chercheurs ayant déclaré avoir été membre d'un comité scientifique ou d'organisation d'un colloque à « audience internationale » en 2014, il s'est agi de manifestations organisées en France. Ceci témoigne à coup sûr de l'implication de chercheurs CNRS dans des opérations marquées par l'internationalisation des thématiques ou du traitement de ces dernières. Cela ne marque pas nécessairement une présence ou une reconnaissance internationale.

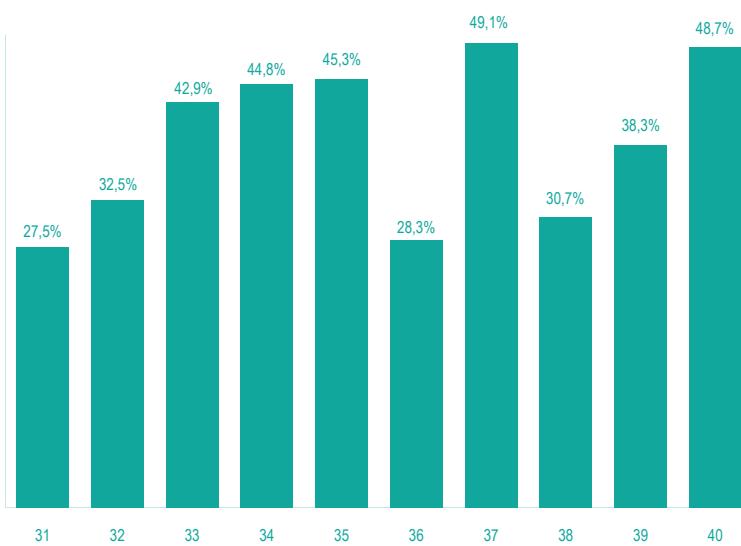


Figure 5 : Part des chercheurs ayant participé à au moins un comité scientifique ou d'organisation d'un colloque international par section

Conclusion

Les données réunies comme l'esquisse de quelques interrogations sont évidemment (heureusement) discutables. Elles permettent de nourrir une discussion, communautés par communautés et inter disciplinairement, des réalités et enjeux, fort divers, que peut recouvrir la question de l'internationalisation des SHS, qu'il s'agisse tant de champs et de modalités de recherche (très « internationalisés » ou peu « internationalisables ») que de diffusion de résultats de recherche, via les publications et les colloques.

Sur ce dernier point, l'étude fait apparaître de grandes différences entre communautés de chercheurs en sciences humaines et sociales quant à l'utilisation de différentes langues. Les économistes de la section 37 et les linguistes de la section 34 constituent les communautés SHS pour lesquelles la langue principale de communication, à l'oral et à l'écrit, est l'anglais. Pour les communautés de la section 35 mais aussi pour les juristes et sociologues de la section 36, la langue majoritaire de diffusion demeure le français. Par ailleurs, les membres des sections 31, 32, 33, 35 et 38 utilisent une plus grande diversité de langues, espagnol, allemand et italien, dans un nombre de publications faible mais perceptible.

Sans s'interdire de questionner les retards ou résistances à l'internationalisation s'exprimant dans certaines communautés ou disciplines (thématiques, réseaux, langues,...), il faut veiller à ne pas trop faire parler les chiffres. Si la question du soutien aux publications en anglais s'impose, il convient certainement de maintenir un soutien à l'édition scientifique francophone, voire à la possibilité de publications multilingues. Par ailleurs, comme a pu le rappeler dans un rapport de conjoncture de la section 40, il ne faut pas confondre « internationalisation et alignement sur les problématiques et les méthodes anglo-saxonnes ».

Il reste à ne pas oublier que les déclarations des chercheurs CNRS font apparaître qu'ils et elles ont participé en 2014 à des colloques internationaux dont près de 70 % se sont tenus en France ou dans un pays limitrophe : notre « international » apparaît très proche. Bien évidemment, les lieux d'organisation des colloques ne correspondent pas, pour diverses raisons (situation géopolitique, moyens financiers,...), aux aires réelles des recherches menées. Il reste que notre présence est faible dans des colloques hors Europe.

Philippe Auvergnon, membre du CSI, et Michèle Dassa, InSHS

contact&info

► Michèle Dassa, InSHS
Michele.DASSA@cnrs-dir.fr

OUTILS DE LA RECHERCHE

« 5 articles... en 5 minutes ! ». L'économie pour tous



Depuis fin 2013, les chercheurs de PSE-Ecole d'économie de Paris publient chaque mois cinq synthèses d'articles académiques récents. Accessibles à toutes et à tous, ces résumés sont un point de rencontre entre des économistes attachés à diffuser plus amplement leurs recherches et un large public désireux d'accéder à des travaux socio-économiques de premier plan.

Le flux organisé des publications académiques

Les articles académiques et documents de travail sont au cœur du métier de chercheur, à PSE comme ailleurs. Chaque année, des dizaines de publications voient le jour et abondent une formidable base bibliographique mondiale¹. Le processus est clairement défini : premières ébauches, discussions et présentations en séminaires, soumission, acceptation, puis publication et diffusion — divers éditeurs et plateformes balisant ces étapes. En d'autres termes, la production scientifique s'inscrit dans une architecture complète, parfois critiquée, mais sans conteste efficace. Les chercheurs et leurs institutions contribuent en permanence à ce flux ininterrompu, et en sont les premiers destinataires.

L'abstract, une affaire de spécialistes

Lorsque l'on parcourt un article académique, il est frappant de constater que le format, la structure, le langage, etc. illustrent tout à fait la culture scientifique commune des auteurs et des lecteurs. Seul l'*abstract* semblerait à même de renseigner un individu non aguerri : pas ou peu de formules mathématiques, quelques lignes rédigées généralement en anglais sans références bibliographiques... Mais ce résumé apparaît à bien des égards comme une affaire de spécialistes, une invitation à poursuivre la lecture de l'article, nécessitant un bagage académique. Pourtant,

de nombreux acteurs — chercheurs, journalistes, enseignants, décideurs, citoyens... — s'accordent sur la nécessité de promouvoir un savoir économique contemporain et accessible.

Comment concilier ces « habitudes » scientifiques et les attentes d'un large public ?

L'une des principales missions de PSE est de placer « la science économique au service de la société ». La société s'entend ici au sens le plus large : individus (particuliers ou professionnels), entreprises, administrations... Depuis la création de la fondation fin 2006, ses enseignants-chercheurs ont multiplié les actions en ce sens : projets et contrats d'expertise, chaires de recherche, tribunes et interviews dans les médias, ouvrages grand public, conférences ouvertes à tous et disponibles en *replay*, *Summer School*, formations dédiées aux professeurs de sciences économiques et sociales ou aux lycéens, etc.

Courant 2013, le double constat d'une volonté des économistes de diffuser plus largement leurs recherches et d'une demande sociétale d'accéder à une information qualitative sur les sujets socio-économiques a conduit PSE à s'interroger : comment concilier des « langages » aussi différents ? Comment permettre à chacun d'accéder aux recherches les plus récentes, présentées dans toute leur exigence et leur diversité ?

1. Toutes les publications académiques des membres de PSE sont accessibles sur le site de la fondation ou directement sur le portail HAL-PSE

Un rendez-vous mensuel, 50 synthèses par an

La nouvelle série « 5 articles... en 5 minutes ! » a vu le jour fin 2013. Comme nombre de magazines, d'émissions et d'événements existants, ce rendez-vous mensuel répond à une promesse simple : proposer des résumés clairs et concis des dernières recherches en économie, compréhensibles par toutes et tous, sans pré-requis de formation ou de connaissances dans ce domaine. Ainsi, vous n'y trouverez aucun tableau ou terme opaque, aucune formule mathématique.

La structure est toujours la même afin d'assurer lisibilité et graduation : un titre explicite, un paragraphe d'introduction générale, le résumé de l'article avec le modèle ou les données de référence, les composantes et pistes innovantes, les conclusions... Le titre original du « papier », ses références et sa date de publication sont systématiquement disponibles, ainsi qu'un lien vers sa version complète en ligne ou en téléchargement. Tous les « 5 articles... en 5 minutes ! » sont publiés en français puis en anglais, avec chaque année une pause en juillet et en août.

Quelle diffusion ?

Le souhait de proposer un format innovant s'est accompagné de la nécessité de soigner la promotion de ces synthèses. Ainsi, chaque mois, PSE les transmet par email à plus de 15 000 destinataires, dont les abonnés à la [liste de diffusion](#) « L'économie pour tous ». Des actualités et posts sont également réalisés sur les principaux réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et Facebook. Dès les premières parutions, PSE a été contacté par [Les Echos - Le Cercle](#) qui s'est montré très intéressé et publie régulièrement ces résumés. Depuis novembre 2013, les « 5 articles... en 5 minutes ! » ont été parcourus près de 70 000 fois sur le site de la fondation et ont été partagés des centaines de fois sur les réseaux sociaux (#5articles5minutes).

La Fondation PSE - Ecole d'économie de Paris

PSE - Ecole d'économie de Paris a pour ambition de développer, au plus haut niveau international, la recherche en économie et la diffusion de ses résultats. Elle rassemble une communauté de près de 140 chercheurs et plus de 200 doctorants, et offre des enseignements de master à la pointe de la discipline économique.

Fondée par le CNRS, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'École Normale Supérieure, l'École des Ponts-Paris-Tech, l'INRA et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, PSE associe à son projet des partenaires privés et institutionnels. Désormais solidement installée dans le paysage académique mondial, PSE-Ecole d'économie de Paris décloisonne ce qui doit l'être pour accomplir son ambition d'excellence : elle associe l'université et les grandes écoles, nourrit les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, inscrit la recherche académique dans la société, et appuie les travaux de ses équipes sur de multiples partenariats conclus avec des institutions publiques ou des organismes privés.

*Président du Conseil d'Administration : Jean-Pierre Danthine
Directeur : Pierre-Yves Geoffard*

[En savoir plus](#)

De nombreux développements sont envisageables : une déclinaison autour d'un graphique ou d'un chiffre clé, une promotion davantage adaptée aux réseaux sociaux, la formalisation de partenariats avec des réseaux et groupes intéressés par la diffusion de ce format... Ainsi, en ligne avec les attentes et pratiques de ses établissements fondateurs, PSE-Ecole d'économie de Paris entend poursuivre et étoffer sa mission d'une science diversifiée et exigeante, accessible à tous.

À cette date, ce sont plus de 130 synthèses qui ont été diffusées par PSE dont voici quelques exemples :

- « Public ou privé : est-il efficace de sous-traiter l'accompagnement des demandeurs d'emploi ? » par Luc Behaghel, Bruno Crépon et Marc Gurgand
- « La conquête des centres-villes par les bobos : éléments d'analyse politico-économique » par Gilles Saint-Paul
- « Comment estimer précisément l'immigration légale ? Le cas de la France entre 1998 et 2013 » par Hippolyte d'Albis et Ekrame Boubtane
- « Plus (certains de) mes collègues gagnent d'argent, plus je suis heureux » par Olivier Godechot et Claudia Senik
- « En quoi les compagnies d'assurance diffèrent-elles des banques : implications pour la régulation systémique » par Christian Thimann
- « Déléguer ou contrôler ? Une exploration théorique » par Piero Gottardi, Jean-Marc Tallon et Paolo Ghirardato
- « Taxe sur les boissons sucrées : comment réagissent les grands consommateurs ? » par Fabrice Etilé et Anurag Sharma
- « Crises financières et budgétaires : 2013... ou 1575 ? » par Carlos Álvarez-Nogal et Christophe Chamley
- « Quelle fiscalité pour les hauts et très hauts revenus ? Une double approche théorique et empirique » par Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Stefanie Stantcheva
- « Dépendance et calendrier des naissances » par Pierre Pestieau et Gregory Ponthiere
- « Gagner à la loterie : des effets contrastés sur la santé » par Bénédicte H. Apouey et Andrew E. Clark
- « Le coût caché de la solidarité familiale au Sénégal » par Sylvie Lambert et Pauline Rossi
- « Notre monde (représenté) — un objet quantique ? » par François Dubois et Ariane Lambert-Mogiliansky
- « Utiliser ou cacher ce que l'on sait ? Une étude expérimentale de jeux répétés » par Nicolas Jacquemet et Frédéric Koessler
- « Zone Euro : à quand un nouveau 'policy mix' ? » par Jézabel Couppey-Soubeyran et Salim Dehmej
- « Prix unique du carbone : un outil efficace ? » par Bernard Caillaud et Gabrielle Demange
- « Effets des famines : le cas du siège de Paris (1870-1871) » par Denis Cogneau et Lionel Keszenbaum
- « La TVA sur les biens de première nécessité devrait-elle être moins lourde que celle qui pèse sur les biens de luxe ? » par Stéphane Gauthier et Fanny Henriet
- « Quel est le lien entre disparités géographiques et performance des hôpitaux ? » par Laurent Gobillon et Carine Milcent

Exemple d'un résumé publié dans les « 5 articles... en 5 minutes ! »

Gagner à la loterie : des effets contrastés sur la santé

Bénédicte H. Apouey (CNRS-PSE) et Andrew E. Clark (CNRS-PSE)

Généralement, les personnes dont le niveau de revenu est plus élevé se déclarent en meilleure santé et ont une espérance de vie plus longue. Il n'est pas facile de saisir la signification profonde de cette association entre revenu et santé. Selon une première interprétation, cette association reflète l'impact du revenu sur la santé : par exemple, les individus aux revenus plus élevés auraient accès à des soins de meilleure qualité, ce qui leur permettrait d'être en meilleure santé. Cependant, la causalité pourrait être inversée, la santé ayant des effets sur le revenu : par exemple les individus en meilleure santé travailleraient davantage et percevraient, par voie de conséquence, des revenus plus élevés. Troisième possibilité, il peut s'agir d'un artefact statistique dû à l'omission de facteurs corrélés à la fois à la santé et au revenu (comme certains traits de personnalité). Les différentes interprétations ne sont pas mutuellement exclusives. Savoir si le revenu influence l'état de santé est une question importante du point de vue des politiques publiques : si un tel effet existe, alors une politique de redistribution du revenu augmenterait le niveau de bien-être des plus pauvres de façon directe et indirecte, via l'amélioration de l'état de santé.

Dans cet article, afin de mesurer l'effet du revenu sur la santé, Bénédicte H. Apouey et Andrew E. Clark étudient comment la santé des individus évolue lorsque ceux-ci connaissent un choc non-anticipé de revenu : pour cela, ils utilisent les gains à la loterie, qui sont par nature imprévisibles. Cette étude utilise une grande richesse de variables de santé : elles reflètent l'état de santé général, mais aussi la santé mentale et les styles de vie (consommation d'alcool, tabagisme). Les auteurs tiennent également compte de caractéristiques des individus qui sont inobservées et stables à travers le temps, comme leur aversion au risque. L'analyse fait appel aux données britanniques du British Household Panel Survey (BHPS) de 1996-2008. Ces données sont longitudinales et contiennent plus de 11 000 observations de gagnants à la loterie. Les auteurs montrent que des gains plus élevés ne sont pas associés à un meilleur état de santé général des individus. En revanche, l'analyse des variables de santé spécifiques suggère que le montant des gains engendre une amélioration significative du bien-être psychologique et une dégradation des comportements de santé, avec une hausse du tabagisme et de la fréquentation des bars. Au final, l'absence d'effet des gains à la loterie sur la santé générale peut donc être comprise comme la somme de deux effets sur la santé mentale et la santé physique qui vont en sens contraire et, ainsi, s'annulent. La santé n'est donc pas un concept holistique et il faut s'attendre à ce que les différentes composantes de la santé évoluent de façon différenciée.

Lien court vers ce résumé : <http://bit.ly/1kzAwbu>

Titre original de l'article académique : "Winning big but feeling no better ? The effect of lottery prizes on physical and mental health"

Publié dans : Health Economics, Volume 24, Issue 5, pages 516-538, 2015.

Téléchargement : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/hec.3035/abstract>

► Retrouver PSE - Ecole d'économie de Paris sur :



contact&info

► Sylvain Riffe Stern, PSE

sylvain.riffe@psemail.eu

► Pour en savoir plus

<http://bit.ly/298CjPM>

ENTRETIEN

Marin Dacos, l'homme qui plaide pour une science accessible à tous

En six éditions, Marin Dacos, directeur du *Centre pour l'édition électronique ouverte* (CLEO, UMS3287, CNRS / EHESS / Aix-Marseille Université / Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), est le second lauréat SHS à recevoir la médaille de l'innovation du CNRS. Cette médaille qui récompense, entre autre, une personne dont les travaux ont conduit à des innovations sur le plan technologique, avait été attribuée en 2010 à l'économiste Esther Duflo. Marin Dacos, quant à lui, avait déjà reçu la médaille de cristal il y a 6 ans.

Marin Dacos, vous œuvrez depuis des années pour l'émergence des humanités numériques. Pouvez-vous nous rappeler ce qui se cache derrière ce terme ?

On utilise le terme d'humanités numériques pour décrire la mobilisation d'instruments, d'outils, de paradigmes ou de *corpus* numériques en sciences humaines et sociales. J'insiste sur le fait que cela ne concerne pas que les sciences humaines mais aussi les sciences sociales.

Dans le *Manifeste des Digital Humanities*, écrit collectivement en 2010 à Paris lors de la *non-conférence sur les digital humanities*¹, nous avons bien insisté sur l'importance d'un spectre disciplinaire large qui va des lettres aux sciences sociales. Les humanités numériques se construisent autour de notions telles que le partage, la mutualisation, la transparence, l'ouverture.

L'édition électronique ouverte n'est qu'une toute petite partie des humanités numériques, autre que la constitution de corpus, les systèmes d'information géographique ou l'analyse statistique.

La médaille que vous venez de recevoir récompense votre entêtement, dans le bon sens du terme, à vouloir démocratiser les sciences humaines et sociales, et plus généralement le savoir scientifique. Pourquoi cette démarche vous semble nécessaire et comment procédez-vous pour la rendre possible ?

Dans les années 1970, un certain nombre d'ouvrages en sciences humaines et sociales ont connu un grand succès en librairie. C'est le cas par exemple du livre *Montaillou, village occitan* d'Emmanuel Le Roy Ladurie. A cette époque, on voit émerger de grandes plumes, des auteurs comme Georges Duby ou Michel Foucault dont la popularité a largement dépassé le strict secteur universitaire, assurant ainsi un fort rayonnement à la production scientifique de nos disciplines.

Depuis deux ou trois décennies, cette dynamique semble s'être inversée : on assiste à une sorte de déclin de la visibilité des travaux des chercheurs. A mon sens, cela représente un risque quant à la pérennité de ces disciplines qui, de fait, se sont un peu repliées sur elles-mêmes. Il est pourtant absolument nécessaire et décisif, d'un point de vue non seulement scientifique mais aussi citoyen, qu'on rende à la société ce qu'elle a contribué à financer. C'est un des objectifs d'OpenEdition.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, persiste un débat sur la légitimité scientifique des sciences humaines et sociales : dépassent-elles le simple stade du bavardage ? Les sciences humaines et sociales sont même un peu mises à l'index : elles sont très peu présentes dans le *Web of Science* qui est un service d'information bibliographique qui fait la pluie et le beau temps dans de nombreuses instances académiques... Pour nous, montrer ce qui se fait dans nos disciplines est donc un enjeu majeur, à la fois sociétal et scientifique.

Les sciences humaines et sociales s'attachent à étudier un domaine terriblement complexe : la société.

Au-delà de l'enjeu scientifique, comprendre les sociétés aura un impact sur celles-ci. C'est ce que j'ai voulu mettre en avant dans mon discours lors de la cérémonie de remise de la médaille de l'innovation : le savoir est une arme démocratique, pacifique, politique, pour comprendre et agir dans la société. C'est une arme dont tous les acteurs de la société doivent se saisir, les ONG, les citoyens, les politiques, les associations, les enseignants, etc.

Dans quelle mesure le numérique peut-il révolutionner la diffusion des savoirs ?

Ce n'est pas le numérique qui révolutionne la diffusion des savoirs, mais le web. Celui-ci a été créé par des universitaires du CERN qui n'ont pas breveté leur invention mais, au contraire, l'ont offerte à la société.

Dans le monde analogique, la distance entre le document et le lecteur est très grande. Ce qu'on appelle la « découverabilité », c'est-à-dire la capacité d'un contenu ou d'une information à être trouvés, est très réduite.

Le web est une gigantesque machine à diffuser les idées, à condition que la diffusion soit réalisée en accès ouvert (ou *Open Access*). C'est ce que nous appelons avec Pierre Mounier, directeur adjoint au développement international d'OpenEdition, le « canon à idées ». Diffuser la littérature scientifique en la barricadant derrière des péages constitue un obstacle considérable à l'accès et à la découverte des documents.

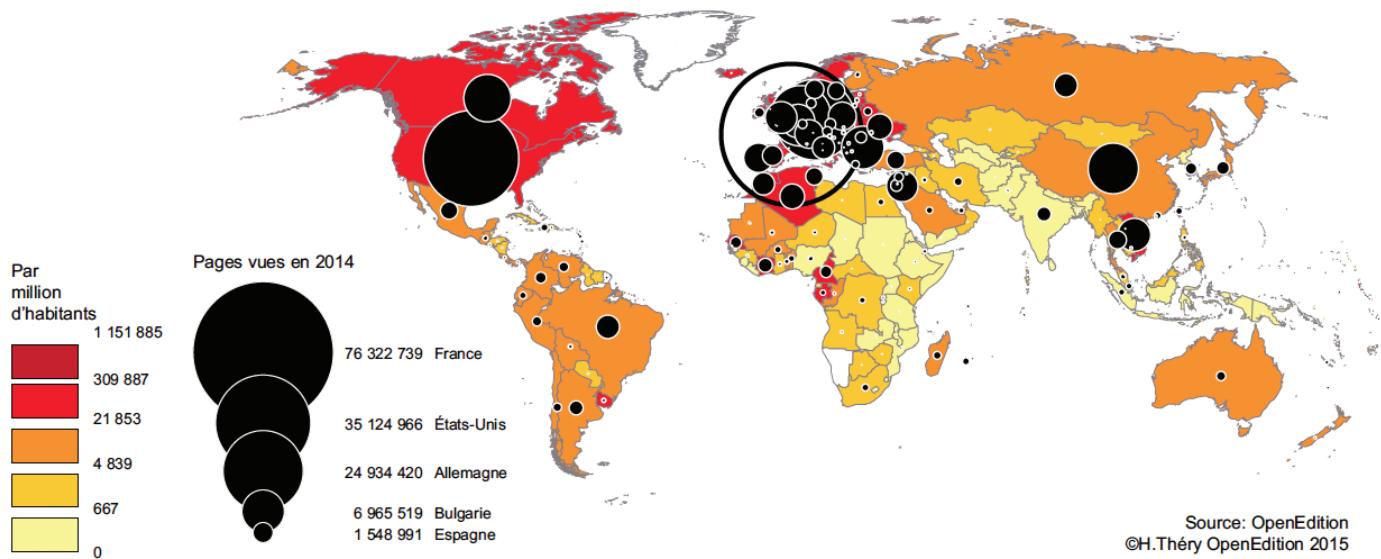
On entend trop souvent dire que, de nos jours, les jeunes ne lisent plus. Mais la réalité, c'est qu'on n'a jamais autant lu qu'aujourd'hui, notamment grâce au web. Seule la lecture des ouvrages papier a diminué. Mais les formes d'usages de l'écrit se sont multipliées.

Notre rôle au CNRS, comme dans les autres tutelles du CLEO — l'EHESS, Aix-Marseille Université, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse — est de rendre disponible au plus grand nombre d'autres formes d'écrits que celles qui sont habituellement utilisées. En 2015, on a dénombré 64 millions de visites sur OpenEdition : c'est beaucoup plus important que ce qu'on imaginait en lançant les services d'OpenEdition. De plus, cela dépasse largement le strict cadre académique. Pour nous, cette dimension est extrêmement importante.

On se souvient qu'en 2013, l'infrastructure européenne Dariah a désigné les quatre plateformes développées au CLEO comme modèle à suivre au niveau européen. Qu'est-ce que cela implique concrètement ? Quels sont selon vous vos atouts pour faire entendre la voix de la recherche française au niveau international ?

Historiquement, nous sommes issus de la francophonie. Mais

1. THATCamp Paris est une non-conférence sur les *Digital humanities*. La première en France. Au contraire des colloques habituels, THATCamp met l'accent sur les discussions informelles, et non sur les conférences canoniques, sur la collaboration et non l'individualisme, sur une approche pragmatique et non sur les approches théoriques.



Fréquentation mondiale de l'ensemble des plateformes d'OpenEdition en 2014

depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de nous internationaliser en nous ouvrant à toutes les langues européennes. Au lieu de faire figure de champion français, nous avons préféré monter un réseau européen, [OPERAS](#). Ce réseau, piloté par Pierre Mounier, rassemble les acteurs européens les plus importants, avec l'idée simple que l'union fait la force. C'est la même idée que nous avions impulsée en 1999 lors de la création de Revues.org : l'union offre évidemment plus de visibilité qu'une dispersion sur différents sites web. Nous fédérons des acteurs francophones, mais également hispanophones, germanophones, anglophones, italophones, lusophones...

Notre autre force réside dans l'ouverture de notre modèle, qui s'appuie sur la formation des acteurs. En effet, nous appliquons depuis le début le principe de l'[appropriation](#). L'appropriation est un dispositif très puissant qui permet aux presses universitaires, revues, carnétiers, porteurs d'événements qui travaillent avec nous, d'intervenir directement sur nos plateformes, évidemment sous réserve de validation par les conseils scientifiques de ces différentes plateformes.

Par ailleurs, nous travaillons sur la mise en place d'accords avec les plus grandes plateformes en OpenAccess hors d'Europe, essentiellement Scielo au Brésil et Redalyc au Mexique.

Comment réagissez-vous à la prise de position des chercheurs qui s'expriment sur l'article 17 sur l'accès ouvert du projet de loi sur la République numérique ? Qu'attendez-vous de ce projet de loi ?

C'est vrai qu'il y a eu pas mal de tribunes relatives au projet de loi. Mais on constate quand même que les rangs des personnes qui s'opposaient à la loi sont de plus en plus clairsemés. En 2012, après l'annonce par l'Europe d'une recommandation favorable à l'accès ouvert, il y avait eu une mobilisation hostile beaucoup plus importante.

Aujourd'hui, les choses ont changé : de plus en plus de chercheurs sont favorables à l'accès ouvert. Les signataires des tribunes hostiles à l'accès ouvert sont beaucoup moins nombreux. C'est la queue de la comète.

Cette loi ne concerne pas OpenEdition mais les archives ouvertes qui ne sont pas au cœur de notre activité. Cependant, ce qui nous semble important c'est que la mention Accès ouvert soit enfin inscrite dans la loi, et cela de façon positive. C'est une reconnaissance du rôle positif de l'accès ouvert pour le développement public.

Nous soutenons bien entendu cet article de loi, car il va dans la bonne direction.

Quels sont les grands chantiers de demain pour continuer à développer ces humanités numériques ?

Je ne peux parler que de ce qui concerne le libre accès. Nous aimerais explorer des pistes de reconfiguration du système d'évaluation par les pairs. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui dressent un bilan très négatif sur les modalités d'évaluation des publications : le système est cassé, il faut réfléchir à des modalités plus efficaces, plus justes et plus ouvertes. Nous avons lancé une phase d'expérimentation d'évaluation ouverte par les pairs (*open peer review*) et de commentaires ouverts. Il faudra mener d'autres essais pour identifier les dispositifs qui pourront être adoptés par les communautés scientifiques.

Par ailleurs, nous souhaiterions développer de la R&D, notamment en fouilles de textes, pour augmenter les fonctionnalités de nos plateformes. Nous avons obtenu par le passé des financements Google pour des projets de ce type. Aujourd'hui, nous avons des subventions de l'ANR pour nous permettre d'accroître nos activités dans ce domaine, notamment avec Patrice Bellot, membre du Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS, UMR7296, CNRS / AMU / Université de Toulon). Des thèses en informatique sont en cours dans le cadre de ce que nous appelons [OpenEdition Lab](#) : c'est un axe de développement qui nous semble primordial pour rester concurrentiel au niveau international.

Le dernier chantier qui me semble important concerne la dimension collaborative. Je pense qu'à l'horizon d'une ou deux décennies, nous allons explorer des formes d'écriture plus collectives, en s'inspirant du modèle de Wikipedia mais en le transposant à l'écriture scientifique, avec ses règles spécifiques. Il ne s'agit pas d'ajouter des chapitres d'auteurs individuels, comme on le fait aujourd'hui dans un ouvrage collectif, mais vraiment de travailler à une écriture de type collaboratif. Cela reste très expératoire pour l'instant.

Propos recueillis par Armelle Leclerc

contact&info

► Marin Dacos, CLEO
marin.dacos@openedition.org

Effets des organismes génétiquement modifiés sur la biodiversité ou la santé humaine, déploiement des réseaux sociaux ou des outils de quantification de soi dans nos vies quotidiennes, promesses associées aux nanotechnologies, à la robotisation ou à la biologie synthétique... Les sciences et techniques sont partout et les études qui leur sont consacrées ne cessent de se multiplier. Le Groupement de recherche « Normes, Sciences et Techniques » (GDR NoST) créé par l'InSHS du CNRS en janvier 2016 constitue, à cet égard, une structure originale dans le paysage académique français. Dans la lignée de plusieurs réseaux précédents, dont le réseau Droit, Sciences et Techniques (RDST), il entend mettre la question des normes et des normativités au cœur d'une réflexion renouvelée sur les pratiques, les objets et les acteurs de la science et des techniques.

L'exploration de ces thématiques nécessitait toutefois de formaliser le regroupement de nombreux spécialistes provenant de disciplines traditionnellement dispersées dans la recherche en droit et les sciences humaines et sociales. Elles ont conduit les membres de la communauté des juristes à recourir toujours plus aux pratiques de recherche collective et, progressivement, à ouvrir davantage leurs projets à d'autres chercheurs de sciences humaines et sociales. Le GDR Normes, Sciences et Techniques constitue une étape importante du développement de cette communauté de recherche qui augure des recherches productives pour les années à venir.

Le nouveau GDR NoST

Convaincu que la multiplicité des regards disciplinaires peut apporter un nouvel élan à l'étude des liens qui unissent normes, sciences et techniques, l'InSHS a soutenu, en 2016, la création du GDR NoST. Ce nouveau GDR vient élargir la communauté des chercheurs associés dans l'analyse des sujets, des pratiques et des objets scientifiques et techniques.

L'ensemble des recherches menées depuis les années 1970 a en effet conduit les chercheurs en SHS à mieux percevoir à quel point les objets, outils et méthodes qui caractérisent les sciences et techniques façonnent le monde dans lequel nous vivons, tout comme ils ordonnancent, plus ou moins directement, nos corps, nos mouvements, nos déplacements, les façons dont nous faisons société. Cette normativité intrinsèque des constructions sociales scientifiques et techniques justifie leur étude par les chercheurs en droit. Toutefois, pour la percevoir, la caractériser et l'étudier correctement, l'association des méthodes et compétences développées par l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales est d'une indéniable valeur ajoutée.

Par ailleurs, si elles sont effectivement sources de normes, il ne faut pas oublier que les sciences et techniques se déplient, elles-mêmes, dans des espaces, des temps, des sociétés au sein desquels le droit, mais aussi l'éthique ou encore les règles sociales,

Un peu d'histoire

C'est en 1991, sous l'impulsion d'Hubert Curien, ministre de la recherche, qu'a été lancée la mission « Science et Droit ». Le CNRS a rapidement emboité le pas à cette initiative en inaugurant, dès 1995, un GDR du même nom, qui, porté par Isabelle de Lamberterie, a permis à toute une génération de juristes de développer des recherches originales sur des objets nouveaux pour la science du droit.

À l'étude des sciences s'est ajoutée, à partir du milieu des années 2000, celle des techniques, qu'une nouvelle génération de chercheurs en droit a promue dans le cadre du Réseau Droit, Sciences et Techniques. Ce réseau a achevé de constituer la communauté des chercheurs en droit, sciences et techniques à partir de 2008. Etienne Vergès, tout d'abord, puis Rafael Encinas de Munagorri, à partir de 2012, se sont attachés à structurer le plus largement possible le réseau des chercheurs en droit concernés par ces thématiques et à lui donner un visibilité nationale et même internationale.

Dans un contexte continu de développements scientifiques et technologiques, les chercheurs du Réseau Droit, Sciences et Techniques se sont intéressés à des problèmes et des secteurs variés : recherche biomédicale, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), développement et risques des nouveaux produits pour la santé et l'environnement, évolution de la production des connaissances et des formes institutionnelles de la recherche scientifique, etc.

L'intérêt de ces chercheur(e)s s'est d'abord construit à partir de disciplines et branches du droit constituées (droit de la personne et de la famille et recherche biomédicale ; droit des brevets et protection des innovations scientifiques ; droit de l'environnement et régulation des activités présentant de nouveaux risques, etc.). La mise en commun de leurs questionnements, rendue possible grâce au soutien du CNRS, a toutefois progressivement permis de mettre au cœur des recherches non plus les sous-disciplines juridiques, mais plutôt des objets et problématiques communs aux différentes sciences et techniques étudiées, un ensemble de notions transversales (responsabilité, information, expertise, incertitude scientifique, etc.) et enfin les objets et pratiques scientifiques et technologiques eux-mêmes.

Le GDR « Normes, Sciences et Techniques » est le prolongement logique de ces évolutions antérieures, puisqu'il étend le champ des disciplines interrogées à l'ensemble des sciences humaines et sociales. Il sera coordonné, jusqu'en 2021, par Stéphanie Lacour, directrice de recherche CNRS à l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP, UMR7220, CNRS / ENS Cachan / Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

économiques et techniques se distinguent comme autant de régimes d'énonciation conçus sur un registre normatif. L'étude de ces discours et régimes d'énonciation a, elle aussi, tout à gagner de l'association fructueuse des compétences des sociologues, économistes, philosophes, historiens, anthropologues et spécialistes de sciences de l'éducation à celles des juristes. Sans chercher à distinguer absolument les normes juridiques de celles qui ne le sont pas, en effet, on peut constater que l'encadrement des pratiques et objets scientifiques et techniques opère, de fait, sur les sciences et techniques, des effets de qualification qui sont importants. Il est pertinent, pour analyser les jeux d'acteurs, les valeurs sous-jacentes et les représentations que ces opérations véhiculent sur le temps long, de mobiliser des compétences et méthodologies complémentaires à celles des juristes.

Ce sont toutes ces raisons qui ont motivé les chercheurs et enseignants chercheurs du RDST à proposer un élargissement significatif de leur réseau, pour y intégrer des collègues de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales concernées par l'étude des normes, sciences et techniques.

Les outils et projets du GDR NoST

Au service de l'interdisciplinarité des sciences humaines et sociales que le GDR souhaite désormais promouvoir, plusieurs outils et projets ont d'ores et déjà été développés. Parmi ces derniers, les outils de structuration de la nouvelle communauté de recherche réunie au sein du GDR ont une grande importance. Ils ont été déployés par l'équipe de l'[Institut des Sciences Sociales du Politique](#), à l'ENS Cachan, et ont déjà servi de support au montage du colloque inaugural du GDR, qui s'est tenu les 30 et 31 mai derniers à Paris. L'activité du GDR est par ailleurs en train de se construire, dans la foulée de ce colloque, sous la forme d'ateliers de recherche parallèles qui seront soutenus par le GDR tout au long des années à venir.

Un site Internet

Un site web a été réalisé et est régulièrement mis à jour au profit du nouveau GDR. Ce site permet très facilement de visualiser les activités des 50 équipes de recherche et des chercheurs membres du GDR, ce qui est nécessaire pour soutenir l'objectif de ce dernier, à savoir



Accueil Présentation Annuaire des membres Équipes Contact Crédits

SUIVER :

À PROPOS DE NOST

L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS a soutenu, en 2016, la création du GDR n° 3769 « Normes, Sciences et Techniques ». Ce groupe de recherche a pour mission de mettre en réseau les activités des équipes membres afin d'engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques.

Le groupe de recherche NoST (« Normes, sciences et techniques ») a pour mission de mettre en réseau les activités des équipes membres afin d'engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques.

Son objectif est de créer des synergies nouvelles entre disciplines de Sciences Humaines et Sociales et d'accroître la production scientifique et la visibilité des chercheurs associés, en France et à l'international.

Le regroupement favorise :

- la mise en relation des équipes de recherche dans les thématiques concernées ;
- la mise en commun de références bibliographiques ;
- la mise en commun de méthodologies de travail interdisciplinaires ;
- la veille scientifique ;
- les échanges d'informations sur les recrutements, les financements accessibles ;
- le soutien aux doctorants dans leurs thèses, mais aussi dans leur insertion professionnelle ;
- le montage et la participation à des projets de recherches, publications et colloques.

Ce GDR rassemble cinquante équipes de recherche en sciences humaines et sociales, venant de trente établissements différents, créant un réseau particulièrement large, et couvrant l'ensemble du territoire français.

PRÉSENTATION

PLUS

Saisissez votre recherche

MOTS CLÉS

action publique activités
spatiales agriculture aliments
animal aménagement économie biens
commun biens communs
biodiversité bioéthique
biologie biotechnologie
biotechnologies brevet brevets
climat commerce communication
connaissances/savoirs
contrats corps humain
ethnologie culture débat public
développement durable dialogue
social état civil droit d'auteur droit
européen droit international droit
pénal droits de l'homme écologie
économie éducation entreprise
environnement

engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques. En facilitant l'émergence de synergies nouvelles entre les différentes disciplines des SHS, ce site permettra d'accroître la production scientifique du GDR et la visibilité des chercheurs associés, en France et à l'international.

Une liste de diffusion ouverte

Le développement du site du GDR s'accompagne par ailleurs de la création d'une [liste de diffusion](#) destinée à tous les chercheurs intéressés par les thématiques « Normes, Sciences et Techniques ». Il s'agit tout à la fois d'un outil de coordination et de promotion des activités du GDR NoST auprès de plus de 600 chercheurs. L'inscription sur cette liste est possible sur simple demande pour tout(e) chercheur(e) ou enseignant(e)-chercheur(e) qui souhaite contribuer à l'actualité des études « Normes, Sciences et Techniques ».

Les Cahiers Droit, Sciences et Technologies



Dernier outil de communication, scientifique cette fois, ces cahiers sont désormais ouverts à l'ensemble de la communauté des chercheurs qui composent le GDR NoST. [Les Cahiers Droit, Sciences et Technologies](#) ont été conçus comme l'instrument d'une rencontre entre les chercheurs qui s'intéressent à la régulation des activités scientifiques et technologiques. La perspective juridique y est depuis toujours complétée par des regards économiques, sociologiques ou politiques.

À côté du « dossier thématique » et des « chroniques » proposant une analyse de l'actualité normative des sciences et des technologies, une rubrique « Articles » rassemble des textes scientifiques originaux témoignant des enjeux dans un secteur particulier.

La structure des cahiers, de même que leur rythme de parution, devraient, dans les prochains mois, faire l'objet de nouvelles réflexions pour valoriser davantage l'interdisciplinarité de nos recherches. Mais ce support de diffusion demeure un outil central du GDR pour l'avenir. [Les Cahiers Droit, Sciences et Technologies](#) sont disponibles en version papier aux éditions des Presses Universitaires d'Aix Marseille et librement accessibles en ligne via la plateforme Revue.org.

Un colloque inaugural

Articulé autour de 4 grands axes de réflexions, le colloque inaugural a été l'occasion, pour les chercheurs du GDR, de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue sur des exemples inspirés des thèmes qui constitueront la trame des ateliers des prochaines années. C'est ainsi que les pratiques scientifiques et techniques ont été discutées à partir d'un exposé de David Pontille¹ sur la signature des publications scientifiques. Les grands textes frontières qui encadrent le développement des sciences et techniques ont été abordés à partir de l'exemple de la Charte de l'environnement, présentée par Philippe Billet². Les concepts mobilisés dans les sciences et techniques ont été approfondis en partant d'un exposé de Matthieu Montalban³, sur le concept de maladie mentale. Les approches théoriques, enfin, ont été évoquées sur la base d'un exposé de Gabriel Galvez Behar⁴ sur l'internormativité et l'histoire économique des mondes savants.

Les équipes du GDR ont été, à cette occasion, reçues dans les magnifiques locaux de l'Institut d'Etudes Avancées de Paris, à l'hôtel de Lauzun et le colloque a bénéficié du parrainage de Susan Silbey, professeure de sociologie et d'anthropologie au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT).

Faisant suite à ce colloque, les équipes et chercheurs du GDR sont aujourd'hui en train de sélectionner les thématiques précises des ateliers qui vont rythmer la vie du groupement de recherche en 2017, parmi lesquelles :

- ▶ une étude interdisciplinaire de la Recommandation de 1974 de l'Unesco sur la condition des chercheurs scientifiques ;
- ▶ un questionnement des modalités de construction du pluralisme dans le champ des Sciences et Techniques ;
- ▶ la question de l'anticipation sociale face à des connaissances scientifiques en perpétuelle évolution ;
- ▶ la place du consensus dans les normes des sciences et techniques ;
- ▶ la notion d'aliment et ses rapports avec le champ de la santé
- ▶ l'analyse des mouvements critiques, des sciences comme du droit.

Un très grand nombre de chantiers, donc, sur lesquels l'interdisciplinarité que nous entendons promouvoir au sein du GDR NoST pourra, à l'avenir, bâtir des connaissances nouvelles, aux confins des sciences humaines et sociales mobilisées dans cette entreprise.

The poster features a central image of a test tube containing a pink liquid with a dark, granular precipitate at the bottom. To the right of the image, the logo for 'NoST' is displayed in large blue letters, with 'NORMES SCIENCES & TECHNIQUES' in smaller text below it. The title 'Colloque inaugural' is in large blue letters, followed by 'du groupe de recherche' in smaller blue letters, and 'Normes, Sciences et Techniques' in large blue letters. At the bottom right, the text '30 et 31 mai 2016' and 'Institut d'études avancées de Paris - Hôtel de Lauzun' is in blue. Below the main text are logos for 'CNS CACHAN université PARIS-SACLAY', 'cnrs', and 'IEA PARIS'.

contact&info

- ▶ Stéphanie Lacour,
GDR NoST
stephanie.lacour@cnrs.fr
- ▶ Pour en savoir plus
<http://www.nost.fr>

1. Sociologue CNRS à l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (I3, UMR9217, CNRS / Telecom ParisTech / Mines ParisTech / Ecole Polytechnique)

2. Juriste, au sein de l' Equipe de droit public de Lyon, Universités Lyon III Jean Moulin

3. Economiste au Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GRETHA, UMR5113, CNRS / Université de Bordeaux)

4. Historien à l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis, UMR8529, CNRS / Université de Lille 3)

Cybergeo : Revue européenne de géographie Une success story de l'accès ouvert



Le 26 mai dernier, à l'occasion des 20 ans de la revue, s'est tenu le colloque sur *Cybergeo : Revue européenne de géographie* au siège du CNRS à Paris. Cet événement revêt une importance particulière pour la publication en sciences humaines et sociales. En effet, Cybergeo s'inscrit en pionnière de la diffusion scientifique en libre accès. De par son ancienneté et son impact dans l'environnement scientifique mondial, elle apporte la preuve qu'un modèle alternatif de diffusion de l'information scientifique, ouvert et accessible, est possible à destination non seulement de la communauté scientifique, mais aussi des citoyens et des pays en voie de développement.

Lancée en avril 1996 sous la direction de Denise Pumain, la revue se démarque d'emblée des publications classiques. Elle ne propose pas de version papier, fait le choix d'être intégralement accessible en ligne, en accès ouvert, avec une interface bilingue français/anglais. Centrée sur la géographie avec une ouverture à une grande diversité de disciplines, elle fonctionne dès l'origine avec un comité de lecture international et de nombreux correspondants. Il n'y a pas d'appels à contribution, les articles publiés sont, au début, soit issus de colloques, soit de soumissions spontanées. Répartis dans sept grandes rubriques thématiques, les articles sont publiés au fil de l'eau, au fur et à mesure de leur acceptation par les pairs. Chaque article est considéré comme un numéro. Face au nombre croissant de soumissions, dès 2012 la revue ne publie plus que des articles soumis spontanément.

Dès l'origine, la revue est conçue pour permettre une communication plus rapide de la recherche et pour promouvoir une discussion plus directe entre auteurs et lecteurs. Dans le but d'élargir l'échange des idées, des méthodes et des résultats, elle publie dans les principales langues européennes. Son objectif est également de répondre aux besoins spécifiques de la communication scientifique, pour des échanges rapides d'information, des réactions immédiates à la lecture d'un article, des débats « à chaud » sur l'actualité de la discipline, des discussions de longue haleine, des mises au point clarifiant l'état d'une question, des propositions de résultats ou de documents, des documents interactifs ou des modèles. Dans cette perspective, elle publie non seulement des articles scientifiques, mais aussi des textes d'opinion (rubrique *Débats*), puis en 2000 des recensions d'ouvrages (rubrique *Revue de livres*), et en 2005 des textes plus atypiques aux formats variés (rubrique *E-Topiques*). En 2014, elle inaugure la rubrique *GeOpenMod* qui vise à permettre aux auteurs de publier un article court sur le modèle qu'ils développent en géographie avec en accompagnement le code intégral en accès ouvert.

Jusqu'en 2007, la revue est hébergée sur un serveur du laboratoire *Géographie-cités* (UMR8504, CNRS / Université Paris Dide-

rot / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). En 2007, elle rejoint le portail *Revues.org* et apporte sa contribution à l'évolution du système éditorial du site, notamment sur la question du multilinguisme, une des particularités de Cybergeo, jusqu'à-là inédite en SHS. Le partenariat avec l'équipe du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO, UMS3287, EHESS, AMU, Université d'Avignon Pays de Vaucluse et son logiciel de publication *Lodel*) lui permet non seulement une meilleure diffusion dans les moteurs de recherche, mais aussi dans l'espace de l'accès ouvert notamment du fait du respect des normes de l'accès ouvert (OAI-PMH). Toutefois, la revue toujours intégralement en libre accès ne parvient pas à s'afficher sur les portails universitaires de ressources documentaires, ni même dans *BiblioSHS* du CNRS. En effet, seules les ressources payantes sont valorisées sur ces portails. De même, malgré sa conformité aux critères du *Web of Science* (WOS), la revue n'y est pas référencée. Son choix d'indépendance et de diffusion en accès ouvert semblent en être les principales raisons.

En 2012, *OpenEdition* lance un modèle alternatif de publication *Freemium* auquel le comité de rédaction de Cybergeo accepte immédiatement de s'associer. Ce modèle a pour but de proposer un abonnement de faible coût au bouquet des revues adhérentes à *Freemium* auprès des universités et des centres de recherche en échange de toute une batterie de services. Le coût de l'abonnement est modulable en fonction du PIB des pays.

Face aux revues se prétendant en libre accès dans lesquelles on impose aux auteurs de payer (Article Processing Charges - APC) pour être publiés et, pire, aux revues hybrides (partiellement en accès ouvert pour les articles des auteurs qui ont payé et dont on fait tout de même payer l'abonnement aux institutions), *Freemium* s'impose comme une alternative contrôlée par les acteurs de la recherche qui s'inscrit dans le respect du libre accès authentique. L'objectif demeure bien l'accès pour tous à des publications scientifiques validées par les pairs, sans coût pour l'auteur ni pour le lecteur, avec la possibilité de diffuser, imprimer, transférer, partager librement les articles dans le respect de la citation (droit d'auteur oblige !) et sans restrictions de licence.

Avec *Freemium*, la revue ne renonce donc pas à son engagement dans le mouvement humaniste de l'accès ouvert, qui consiste à donner accès aux publications scientifiques validées par les pairs non seulement aux scientifiques, aux citoyens mais aussi à la communauté mondiale, notamment aux pays en voie de développement. On sait en effet qu'une grande partie des pays est privée de cette culture scientifique parce qu'elle ne peut pas payer les coûts faraïneux des abonnements aux revues scientifiques. Et côté consultations, les résultats ne se font pas attendre. L'équipe éditoriale de Cybergeo peut en effet se satisfaire de voir désor-

Page d'accueil de Cybergeo

mais la revue affichée sur des dizaines de sites universitaires dans le monde et, de façon plus inattendue, d'observer les téléchargements de ses articles se multiplier pour dépasser le million en 2014 et 2015. Avec plus de 1200 publications et un lectorat réparti dans le monde entier, en particulier en Amérique latine et en Afrique, *Cybergeo* prend l'allure d'une *success story*. Pour élargir son impact, la revue ouvre en 2014 un compte Twitter qui compte plus de 1600 abonnés.

L'initiative de 1996 est devenue en 2016 un attracteur puissant. Est-ce là la raison pour laquelle *Thomson Reuteurs* annonce son intégration dans sa base de données du WOS en 2016 ? Dans tous les cas, alors que le projet sur la loi numérique est débattu en France, la preuve est ici apportée qu'il existe des alternatives viables, pérennes et équitables face aux différents modèles commerciaux de publication en accès ouvert.

Le colloque du 26 mai a été l'occasion de se saisir des 20 années de publications et de se projeter dans l'avenir. Quatre jeunes chercheurs¹ se sont associés pour développer *CybergeoNetworks*² une application d'analyse statistique et sémantique des données extraites du corpus de *Cybergeo* et des données en ligne associées à la revue (moteurs de recherche, tweets, citations et publi-

cations). Le site interactif *CybergeoNetworks*, en accès ouvert, permet de situer visuellement et statistiquement par exemple la localisation des auteurs des articles de la revue, les pays étudiés et cités, qui étudie qui ? (cf. pages suivantes Figures 1, 2, 3) et de faire apparaître des thématiques en émergence.

La première intervention de la journée du 26 mai 2016 s'intitulait "20 ans d'anticipation". Il s'agissait non seulement de rendre hommage à l'inventivité et l'engagement de l'ensemble des partenaires de *Cybergeo* qui lui ont permis de devenir une revue désormais internationalement reconnue, mais aussi de se donner les moyens d'avancer ensemble vers la science ouverte de demain.

contact&info

- ▶ Christine Kosmopoulos,
Cybergeo
ck@parisgeo.cnrs.fr
- ▶ Pour en savoir plus
<https://cybergeo.revues.org>

1. Pierre-Olivier Chasset, Hadrien Commenges, Clémentine Cottineau, Juste Raimbault
2. Les données, codes et tous les matériaux associés à cette application sont également en libre accès.

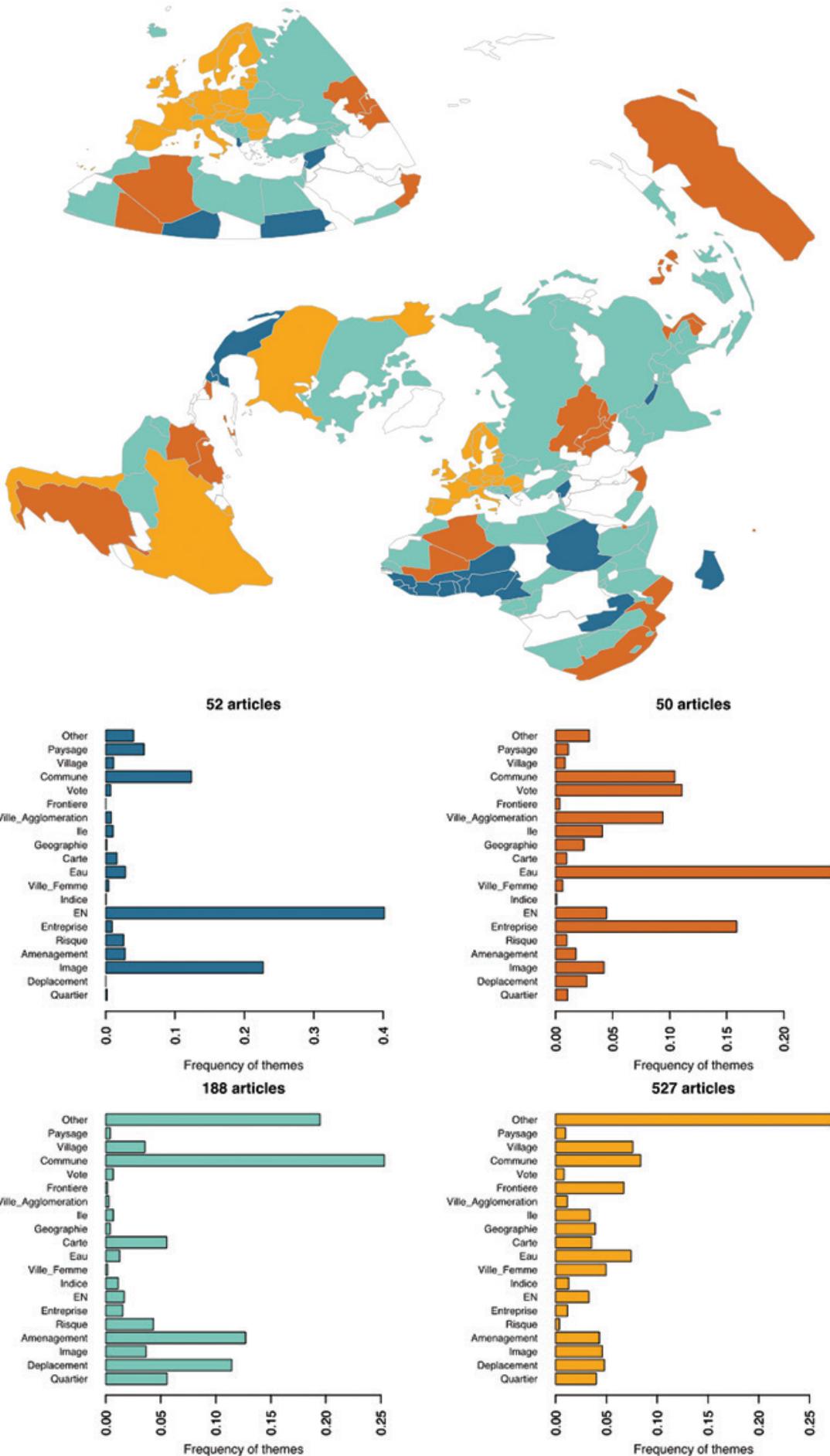


Figure 1 : Exemple de pays regroupés par réseaux sémantiques
 Source : CybergeoNetworks : <http://shiny.parisgeo.cnrs.fr/CybergeoNetworks/>



Figure 2 : Relations géographiques nées d'articles *Cybergeo* entre l'État d'affiliation d'un auteur et l(es) État(s) étudiés dans l'article.



Figure 3 : États dans lesquels est affilié au moins un auteur de *Cybergeo* entre 1996 et 2015.

VALORISATION

Le Vase qui parle Une rencontre inouïe avec l'Antiquité



Exposition "Le Vase qui parle" au Palais des Beaux-Arts de Lille - septembre 2013 © C. Hugot

Présenté lors du salon [Innovatives SHS 2015](#), Le Vase qui parle est la reproduction en très grand format d'une céramique grecque conservée au Palais des Beaux-Arts de Lille. Ce dispositif offre aux visiteurs des possibilités d'interrogation, d'exploration et de découverte de l'objet et de son décor par l'intermédiaire de pointeurs restituant de l'information dans des casques audio.

Le projet est né en 2012, suite à la réponse à l'appel à projet « Services numériques culturels innovants » lancé par le ministère de la culture et de la communication. Cet appel à projet devait permettre l'émergence de nouvelles formes d'innovation d'usages et de services, favorisant les partenariats entre opérateurs culturels, services de l'Etat et collectivités locales, partenaires privés et laboratoires de recherche. Les établissements d'enseignement supérieur étaient ainsi concernés et appelés à y répondre.

Le choix de l'objet

Pour répondre à l'appel à projets, nous devions nous associer à une institution culturelle. Pour des raisons de proximité, notre choix s'est porté sur une institution de la métropole lilloise et — comme nous souhaitions valoriser un objet archéologique, thématique forte de notre université intéressant deux laboratoires

de recherche — nous avons demandé au Palais des Beaux-Arts de Lille d'être notre partenaire culturel. Il restait à trouver l'objet parmi les antiquités conservées au musée et notre choix s'arrêta sur une céramique grecque réalisée à Athènes au vi^e siècle avant notre ère. Trois raisons principales ont présidé au choix de cet objet.

D'abord, le vase du Palais des Beaux-Arts de Lille est un bel objet, original dans sa forme. Ce vase tripode, sorte de boîte à fard, possède une riche iconographie avec, en particulier, la représentation du « Jugement de Pâris » réunissant Héra, Aphrodite et Athéna, conduites par le dieu Hermès pour rejoindre Pâris, qui doit désigner la plus belle des déesses. Cet épisode mythologique, riche narrativement, important pour être la cause de la guerre de Troie, est célèbre pour avoir été constamment illustré au cours de l'histoire de l'art.

Ensuite, l'objet à valoriser, s'il a la chance par ses qualités de n'être pas dans les réserves du musée, n'est pas une pièce parmi les plus emblématiques du Palais des Beaux-Arts de Lille, bien plus réputé pour ses collections de peinture (Rubens, Chardin, Goya, Delacroix...) et pour son importante collection de dessins de la Renaissance italienne. Le vase tripode est exposé avec quelques autres antiquités au sous-sol du musée, dans un espace très peu éclairé faisant plutôt office de lieu de circulation, isolé dans une vitrine disposée contre un mur, dans des conditions qui ne permettent pas au visiteur d'appréhender l'objet circulaire sous toutes ses faces. Plutôt que de valoriser une œuvre d'une plus grande notoriété, notre projet avait pour ambition de rendre remarquable un objet qui ne l'était pas du plus grand nombre.

Enfin, si le vase est peu connu des visiteurs, il l'est au contraire des spécialistes de la céramique grecque qui en ont relevé non seulement l'originalité, mais aussi les innovations apportées à la peinture de vase par l'artisan grec qui l'a conçu, un anonyme d'Athènes appelé « Peintre C » par convention. Parmi les spécialistes s'étant intéressés au vase tripode de Lille figure Juliette de La Genière, qui fut professeure à l'université de Lille de 1969 à 1996, et qui consacra un article à ce vase dans une revue savante¹. Le vase fut également étudié, toujours à l'université de Lille, dans le cadre d'une thèse portant sur la collection des céramiques grecques du Palais des Beaux-Arts de Lille, travail restitué dans un volume du *Corpus vasorum antiquorum*². Ces recherches réalisées à l'université, d'une diffusion confidentielle, ont servi de socle à notre propos. Dès lors, si *Le Vase qui parle* se présente comme



un dispositif numérique de médiation pour le patrimoine culturel, il est autant un outil de médiation scientifique, puisqu'il transmet au plus grand nombre le discours scientifique produit dans les laboratoires de recherche.

Une œuvre collective

Projet porté par l'université de Lille 3 Sciences humaines et sociales, *Le Vase qui parle* est une œuvre collective qui a réuni de nombreux partenaires à

l'université : la bibliothèque universitaire centrale, la bibliothèque des sciences de l'Antiquité, le Learning Center Archéologie/Egyptologie/SHS, le département des langues et cultures antiques de l'UFR Humanités, les Presses universitaires du Septentrion ainsi que le laboratoire Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens (HALMA, UMR 8164, CNRS / Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales / Ministère de la Culture et de la Communication) et le Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication (GERiiCO, EA 4073, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales). La conception en a été confiée à la société Devocité spécialisée dans la réalisation d'objets multimédia à destination du grand public et privilégiant les interfaces et solutions collaboratives et l'expérience des utilisateurs. D'autres acteurs privés ont été associés : Mosquito, Avec vous Design, DiGiScan3D, Gauthier Havet, Toile Concept, Voix Off Agency.

En plus d'être sélectionné en 2012 parmi 220 projets candidats, dans les 60 projets retenus par le ministère de la culture et de la communication, le projet a également été lauréat, cette même année, du fonds « Expériences interactives » mis en place par Pictanovo, la communauté de l'image en Nord-Pas-de-Calais. Le soutien financier de la Région a été déterminant dans la réalisation du projet.

Le Vase qui parle est composé d'une structure en aluminium (quatre cercles concentriques horizontaux démontables et six montants verticaux) sur laquelle est tendue une toile en lycra imprimée permettant de reproduire les courbes du vase en modulant la tension du tissu. Le visiteur dispose donc d'un casque audio et d'un boîtier pointeur muni d'un seul bouton. Après une présentation générale de l'objet, le Vase invite le public à pointer

1. Juliette de La Genière, "À propos d'un vase grec du Musée de Lille : une divinité oubliée ?" dans *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, LXIII, 1979, pp. 31-62.

2. Dominique Talleux, *Corpus vasorum antiquorum*. Fascicule 40, France : Lille, Palais des Beaux-Arts. Université Charles-de-Gaulle, Paris, Académie des inscriptions et Belles lettres, 2005.



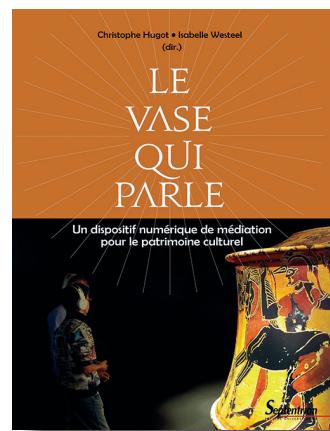
Exposition "Le Vase qui parle" au Palais des Beaux-Arts de Lille - septembre 2013 © C. Hugot

La restitution fidèle du vase original a nécessité une numérisation en 3D par photogrammétrie afin d'obtenir un modèle non texturé (sans ses couleurs et ses textures). La projection sur ce modèle d'une dizaine de textures — acquises grâce à des photographies basse résolution du vase — ont permis d'obtenir un objet numérique sur lequel il est possible d'effectuer les mesures nécessaires. Puis, pour passer de l'objet original à une structure d'une hauteur de 2 mètres et d'un diamètre de 4 mètres, une campagne photographique en très haute résolution du vase a été réalisée afin de garantir une impression numérique sans déformations.

Le Vase qui parle s'inscrit dans la dynamique des interfaces tangibles qui reposent sur des objets physiques interactifs. Les usages en sont encore peu connus et peu démocratisés si ce n'est dans le tourisme grand public de type parc d'attractions. Une des contraintes de ce type de valorisation tient à la médiation humaine nécessaire pour le prêt et le retour du matériel (casques et pointeurs), poste de dépenses parfois non négligeable dans le cadre d'une exposition prolongée.

Dans la pratique, *Le Vase qui parle* reste un « OVNI ». Une des pistes de développement envisagée serait de permettre une expérience similaire avec un smartphone standard ou encore d'utiliser une diffusion audio directionnelle sur des enceintes, permettant une interaction de proximité simple avec une des faces du vase sans pointeur.

Le Vase qui parle : un ambassadeur de la médiation en SHS



Le Vase qui parle n'a plus été exposé depuis l'automne 2013, mais l'expérience a continué à faire l'objet d'une importante médiatisation. Si un blog a constamment informé des différentes étapes du projet, *Le Vase qui parle* a donné lieu à une publication aux Presses universitaires du Septentrion³. Ce livre, qui rend compte du projet, offre en particulier une importante iconographie, couvrant l'intégralité du décor du vase original, y compris par l'agrandissement de nombreux détails, permettant aux spécialistes de la céramique grecque de continuer à apprécier le vase sous tous les angles, d'une manière parfois inédite.

En amont de sa réalisation, *Le Vase qui parle* a été l'objet de présentations orales lors de journées d'études ou de congrès, comme celui organisé par l'IFLA (*International Federation of Library Associations and Institutions*) à Helsinki en 2012. Mais c'est surtout après l'exposition du Vase que les porteurs et acteurs du projet ont été régulièrement sollicités pour venir le présenter, comme au MuCEM à Marseille en octobre 2013 dans le cadre de DigitalHeritage2013 ou lors du 16^e Colloque international sur le document électronique qui s'est tenu à Lille en novembre 2013. D'autres

un détail iconographique et raconte alors qui il est, le sens des scènes représentées ; il donne la parole aux personnages qui sont reproduits. Le son est diffusé dans un ou plusieurs casques en simultané permettant d'effectuer la visite seul ou en groupe, muni d'un pointeur commun. Le visiteur a la possibilité de choisir facilement un discours pour enfant ou pour adulte. Il s'agit d'une technologie simple d'usage et non intrusive d'exploration d'un objet de grande taille, qui n'altère pas ou très peu visuellement l'objet.

Le dispositif a été présenté à quatre reprises en région Nord-Pas-de-Calais en 2013 : à la bibliothèque universitaire de Lille SHS sur le campus de Villeneuve d'Ascq, à la Maison du projet du Louvre-Lens, au Palais des Beaux-Arts de Lille lors des Journées européennes du Patrimoine et dans le hall de l'Hôtel de Région.

Retombées techniques et économiques

Trois chantiers techniques ont été mis en œuvre en parallèle sur une période de 16 mois :

- ▶ la réalisation des textes et des dialogues par des chercheurs et des groupes de travail incluant des étudiants ;
- ▶ l'élaboration de l'avatar physique et de sa scénographie ;
- ▶ la mise en œuvre de l'interactivité avec le Vase grâce au système de réalité augmentée contrôlée par des pointeurs laser sur un objet réel en volume. L'interaction permet un retour visuel en *mapping video* sur l'objet et un renvoi d'informations personnalisées au visiteur, en mode multi-utilisateurs simultanés. Sont utilisées également des technologies plus traditionnelles d'Identification par Radio Fréquence (RFID) et de diffusion radiophonique sur la bande FM.

3. Le *mapping video* est une technologie multimédia permettant de projeter de la lumière ou des vidéos sur des volumes, de recréer des images de grande taille sur des structures en relief, tels des monuments, ou de recréer des univers à 360°. (source Wikipédia)

4. Christophe Hugot et Isabelle Westeel (éds), *Le Vase qui parle : un dispositif numérique de médiation pour le patrimoine culturel*, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

présentations ont été faites d'une manière moins académique, comme lors des dix ans du Musée du Quai Branly—Jacques Chirac en juin 2016 : à l'invitation du CNRS, l'équipe du Vase a ainsi eu la possibilité de présenter un objet de science et les recherches qui lui sont associées.

Le Vase qui parle a encore eu la chance d'être sélectionné par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS pour participer à *Innovatives SHS 2015*, salon qui s'est tenu à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris en juin 2015. Cette invitation a été une très belle reconnaissance permettant au projet de figurer parmi 70 projets français et étrangers innovants en SHS. En plus de favoriser la médiatisation du projet auprès de spécialistes d'horizons divers, cette présence a permis des échanges fructueux avec les responsables d'autres stands, qui partageaient le même désir de rendre accessible au plus grand nombre, d'une manière innovante, la connaissance scientifique.

Toujours à l'invitation du CNRS, *Le Vase qui parle* figurait, fin 2015, sur la frise *Le Couloir du temps*, illustrant l'exposition consacrée au Patrimoine dans la station de métro Montparnasse-Bienvenue (Paris). Cette image du Vase dans un lieu aussi fréquenté était complétée par une *fresque interactive* déroulée sur internet.

Le projet a également été présenté à des décideurs politiques, comme à une délégation parlementaire ou lors d'une assemblée du Conseil Economique, Social et Environnemental du Nord-Pas-de-Calais.

Ces différentes opérations de médiatisation ont eu un réel impact sur la notoriété du projet et ont permis de renforcer l'image de l'université — avec ses différents services et laboratoires de recherche — dans son rôle de médiation scientifique. En utilisant des techniques innovantes, le Vase a par ailleurs démontré une fois de plus que l'innovation technologique n'est pas seulement constitutive des sciences et techniques mais qu'elle est également partagée par les sciences humaines et sociales.

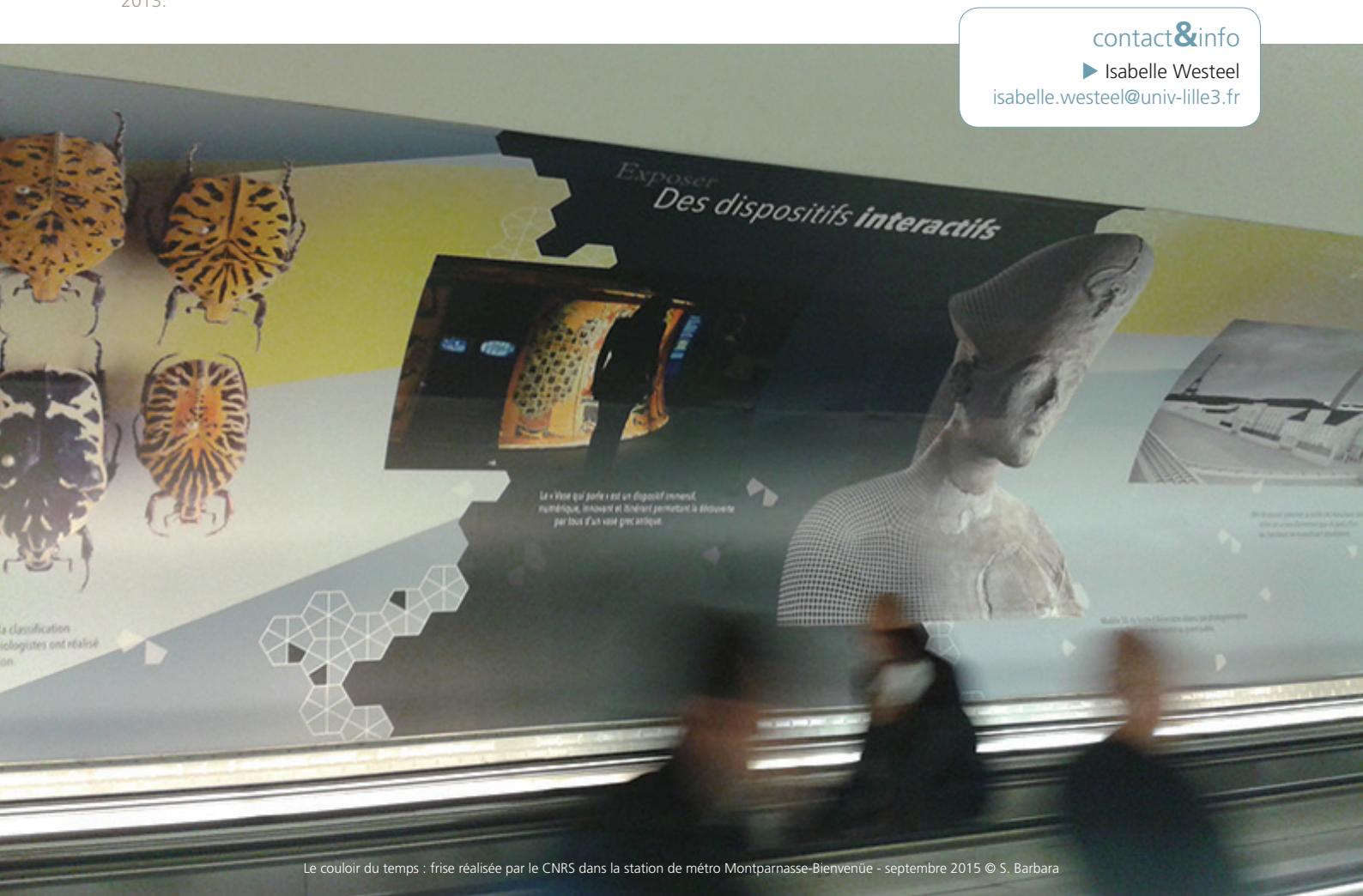
Si l'exposition du *Vase qui parle* a pu créer de l'intérêt pour les disciplines enseignées à l'université — comme l'archéologie — auprès d'un jeune public ou d'un public en quête de reconversion, cette médiation a eu des répercussions sur la recherche elle-même. Outre le fait que les chercheurs du laboratoire GERiiCO ont pu analyser le Vase comme dispositif interactif de médiation culturelle, restituant leur travail dans un rapport⁴ et lors de diverses communications, la présentation du *Vase qui parle* a été à l'origine d'un sujet de thèse en muséologie réalisée au sein de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS, UMR 8529, CNRS / Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales). C'est en effet en voyant le lien entre nouvelles technologies, médiation et mythologie qu'un étudiant s'est inscrit en doctorat pour traiter des nouvelles médiations dans la valorisation d'œuvres inspirées des épisodes de la mythologie classique dans les collections muséales du Nord-Pas-de-Calais. Si *Le Vase qui parle* se présentait comme un objet ludique et interactif, cet ambassadeur de la médiation scientifique en SHS a donc été également un objet déclencheur d'une réflexion nouvelle.

Christophe Hugot (Université de Lille SHS), Isabelle Westeel (Université de Lille SHS), Arnaud Waelz (Devocité)

5. Michèle Gellereau et Juliette Dalbavie dir., *Le Vase qui parle*, une nouvelle approche de l'objet archéologique ? Evaluation de l'artefact interactif d'une céramique grecque présentée dans le hall de la bibliothèque universitaire de l'université Lille 3 : rapport de recherche GERiiCO, avril-juillet 2013.

contact&info

► Isabelle Westeel
isabelle.westeel@univ-lille3.fr



Contestations, engagements : approche par les espaces

2016 est une année ponctuée d'événements qui ont troublé l'espace public : manifestations de masse, émeutes, occupations de places. Le phénomène *Nuit debout* tout autant que l'essaimage de zone à défendre (ZAD) qui deviennent autant de lieux de contestation, lieux de construction utopique, ont retenu l'attention tant des médias que des spécialistes de l'étude des mobilisations. Si les révoltes perturbent forcément les usages routiniers de l'espace public, la sociologie des mouvements sociaux s'est intéressée à la question des espaces de protestation d'un point de vue institutionnel, c'est-à-dire en considérant les cibles des mécontentements comme le local, le national voire l'international, tout en négligeant l'importance des contraintes physiques d'un lieu ou encore la construction sociale des espaces qui conditionnent les modes de déploiement de l'action protestataire. Pour mémoire, l'urbanisme haussmannien a autant répondu à des questions hygiénistes qu'à des préoccupations de police (prévenir la criminalité, les émeutes que les ruelles de Paris favorisaient). Actuellement, l'enjeu suscité par les manifestations est également celui de les contenir, de déterminer leur itinéraire¹, de limiter la perturbation ; les grèves de transports elles-mêmes sont encadrées par la loi dite du service minimum. Car le besoin de mobilité² est au cœur même de l'activité économique et sociale des villes. C'est pourquoi l'espace, sous l'angle de son appropriation ou de son occupation, devient éminemment politique au point que la science politique, la géographie, la sociologie ou l'histoire s'intéressent à la question.

Les études d'urbanistes, de juristes ou d'aménageurs nous enseignent que la puissance publique ou « l'ordre social » construisent nos manières d'occuper un espace. Ce droit, voire cette liberté individuelle, est fortement encadrée par l'univers des politiques publiques et des réglementations en cours. Ainsi, un univers si codé par les pratiques et les textes est forcément au cœur de luttes d'usages, qui vont des micro-frictions entre voisins à de véritables problèmes d'action publique (comment loger les populations ? où ?).

Aussi n'est-il pas étonnant que dans les conflits, les illégalités liées à l'occupation des espaces soient centrales dans les répertoires d'action collective ? Car l'ordre public doit garantir la propriété privée tout en faisant respecter parfois des décisions qui réduisent son périmètre (expropriation). Le jeu de beaucoup de mobilisations est de perturber, de façon délibérée ou non, la dichotomie espace privé/ espace public, voire de faire de cette perturbation un mode d'action³.

La notion tellienne⁴ de répertoire d'action renvoie aux modes d'action qui s'inscrivent autant dans les stratégies des acteurs que dans leur identité, puisque les protestataires puisent dans une gamme d'actions collectives celles qui correspondent le mieux à leurs habitudes de contestation et à leur imaginaire des possibles. Or, en relisant l'historien des révoltes en France et en Grande-Bretagne, nous observons que le fondement même de

l'action collective est l'occupation souvent illégale d'espaces. Que cela soit les bris de clôture, les barricades, voire certains charivaris sous les fenêtres, les actions menées ont pour but de perturber l'ordre social ou de renverser, même de manière symbolique et temporaire, l'ordre d'une domination. D'une certaine manière, le bris de clôture marque une infraction et en même temps une rébellion contre une privatisation des usages d'un espace. Plus tardivement, les occupations d'usine et les manifestations sont encore des formes de subversion de l'occupation des espaces et dans le premier cas, de la mise en péril du droit de propriété des patrons. Les répressions à l'origine des grèves ou des occupations sont d'ailleurs fondées sur la préservation du droit de propriété du patronat qui entend pouvoir jouir de son espace de production en toute quiétude. La protection de l'ordre public qui fait agir l'État contre les émeutiers répond au même esprit.

Dans le contexte de l'état d'urgence, la question du militantisme et des mobilisations prend un tour inédit, comme nous l'avons constaté au moment de la COP 21 suivant les attentats du 13 novembre. L'espace public devient enjeu de reconquête pour les militants qui, d'un seul coup, voient leurs droits de manifester être restreint. Internet bouleverse aussi les codes de la manifestation (*flash mob*, manifestation virtuelle) qui devient plus éruptive, individualisée et difficile à prévoir pour les autorités publiques. De plus, l'espace public national ou local est aussi un espace largement traversé par des enjeux « mondialisés », que cela soit l'écologie (réchauffement climatique), la naissance d'un mouvement salafiste dans les « quartiers », ou encore la question même de la crise économique qui alimente les contestations des places, comme en attestent les mouvements des *Indignés*, ou *Nuit Debout*. Peu à peu, les politistes observent que si la force régionale reste omnipotente pour « autoriser », « interdire », les protestations charrient de nombreux enjeux qui dépassent les frontières nationales. La relocalisation des luttes sociales ne signifie pas ignorance des problèmes engendrés par la mondialisation mais au contraire une forme de résistance au local face à des phénomènes internationaux qui inquiètent les individus.

Ce dossier présente des recherches produites ou en cours sur cette thématique émergente et fortement explorée par de nombreuses équipes de recherche en sciences humaines et sociales.

Sylvie Ollitrault, InSHS

1. Danielle Tartakowsky, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2014.

2. Richard Sennett. *La Conscience de l'œil*. Verdier/poche. Traduction de l'anglais (États-Unis) par Dominique Dill. 2000.

3. Cécile Péchu, *Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2006.

4. Charles Tilly, *La France conteste*, Fayard, Paris, 1986.

5. Olivier Fillieule, Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2008.

Se mobiliser en occupant l'espace



En regardant l'horizon © Hélène Nez (Laboratoire Cités, Territoires, Environnement et Sociétés - CITERES, UMR7324)

Chargée de recherche CNRS au *Centre de recherches internationales* (CERI, UMR7050, CNRS / Sciences Po Paris), Hélène Combes étudie les actions contestataires à Mexico et les mutations du militantisme dans une perspective socio-historique (principalement au Mexique, des années 40 à aujourd’hui). Professeur de science politique à l’Université Lumière Lyon 2 et membre du laboratoire *TRIANGLE : Action, discours, pensée politique et économique* (UMR5206, CNRS / ENS de Lyon / Université de Lyon2 / IEP de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne), David Garibay s’intéresse à la résolution négociée de conflits armés internes, à partir de cas en Amérique latine. Les recherches de Camille Goirand, professeur de science politique à l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et membre du *Centre d’Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales* (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille 2 Droit et santé), portent sur les mobilisations, l’engagement et les comportements politiques populaires en Amérique latine. Tous trois viennent de publier l’ouvrage *Les lieux de la colère : occuper l'espace pour contester*, de Madrid à Sanaa aux éditions Karthala.

Place Tahrir au Caire, place de la Kasbah à Tunis, place Taghyir à Sanaa, les révoltes arabes ont fait de ces « places ordinaires [des] lieux extraordinaires »¹. « Dans l’ensemble des soulèvements tunisien, égyptien, bahréïni, libyen et yéménite, l’ensemble [des] dynamiques converge au sein de l’espace concret du campement, autorisant à interpréter ce mode d’action comme un efficace opérateur d’extension de la mobilisation. La place Tahrir au Caire en est l’illustration la plus éloquente : la ‘révolution égyptienne’ y prend symboliquement corps et son destin tout entier y semble suspendu »². Bien des villes ont des places majestueuses qui, lors d’un mouvement social, sont investies par les manifestants : les Indignés Puerta del Sol à Madrid, les mères de disparus Place de Mai à Buenos Aires, la Place de la République à Paris pour les Nuit debout. Or, en dépit de cette apparente évidence du lieu, la dimension spatiale est un objet marginal de la recherche en sociologie des mobilisations collectives, ce qui a été constaté

1. Irazabal (C.) (dir.), *Ordinary places. Extraordinary Events*, New-York, Routledge, 2008.

2. Bennani-Chraïbi (M.), Fillieule (O.), 2012, « Retour sur les situations révolutionnaires arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n°5-6, 2012



"Nuit debout", Place de la République mai 2016. © Laurent Gayer, CNRS-CERI Sciences Po.

par Choukri Hmed ou William H. Sewell³. L'ouvrage *Les lieux de la colère* cherche à répondre à cette question. La dynamique des lieux de contestation y est discutée à travers une pluralité d'angles analytiques et de disciplines et à partir d'une diversité de cas. Quatre grandes thématiques sont abordées. La première s'attache à montrer comment la mobilisation est construite symboliquement par l'espace. La deuxième s'interroge sur la manière dont l'espace façonne les processus d'identifications collectives. La troisième propose une analyse des dispositifs physiques de l'occupation de l'espace et de son contrôle. Enfin, la quatrième prend en compte l'importance de la mobilité dans le rapport des groupes mobilisés aux espaces qu'ils investissent.

Usages symboliques

Quels sont les usages symboliques des espaces urbains par les groupes mobilisés ? Ces derniers réalisent des mises en scènes destinées à construire la visibilité d'une revendication. En mobilisant des symboles, ils constituent « des dispositifs de sensibilisation »⁴ à destination de publics nationaux et internationaux. Les opposants au régime yéménite ont brandi des objets et les ont agencés dans l'espace pour qu'ils soient filmés, afin de diffuser leur cause et sensibiliser le public. À travers la diffusion sur internet d'images des Dames en blanc à Cuba, l'objectif visé était celui de la visibilité de leur mouvement à l'étranger. Présenter les usines comme des « territoires libérés » et l'annoncer à l'aide d'affiches au-dessus du portail d'entrée servait de symbole du

contrôle exercé par les ouvriers chiliens sur leurs espaces de travail pendant le gouvernement Allende. Pour les étudiants indigènes d'Iquitos au Pérou, la force symbolique des lieux de vie délimite un espace où sont mises en scène à la fois leur proximité avec la nature et leur identité, reproduisant un village amazonien en ville.

La mise en scène symbolique de la résistance et de son ancrage dans un espace approprié est aussi destinée à renforcer l'identité collective et la détermination des participants, comme dans le cas des Indignés à Madrid ou des ouvriers chiliens. Or, les affrontements entre groupes mobilisés et autorités se tiennent dans des espaces urbains contestés, où ils se déplient sur des modes à la fois physiques et symboliques, avec des processus d'appropriation d'espaces publics qui conduisent ainsi à des concurrences de sens et à des luttes pour la représentation des espaces.

Espace comme contraintes et formes de représentation du conflit

Comment l'espace structure les représentations des groupes mobilisés sur eux-mêmes et sur le conflit ? Les configurations spatiales peuvent « fonctionner comme un vecteur d'identification et de mobilisation »⁵. Les représentations collectives de l'espace concourent à produire le groupe. Il peut s'agir de la constitution d'un 'cadre régional' par la défense de l'identité bretonne comme dans le cas de la grève du Joint français. Cela peut relever de l'ancrage des mobilisations dans certains lieux

3. Sewell (W. H.) « Space in contentious politics », in Aminzade (R.) et alii, *Silence and voice in the study of contentious politics*. Cambridge, Cambridge University Press, 2001, Hmed (C.), « Espace géographique et mouvements sociaux », in Fillieule (O.), Mathieu (L.), Pechu (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 220-227.

4. Traini (C.), Siméant, (J.), « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? » in Traini (C.), *Émotions ...mobilisations !* Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p.13

5. Hmed (C.), « Espace géographique et mouvements sociaux », in Fillieule (O.), Mathieu (L.), Pechu (C.) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

où le groupe se constitue concrètement, quand les individus s'y réunissent, comme les barrages de routes en Argentine. L'espace des mobilisations est alors constitué non seulement par les pratiques qui s'y déplient mais aussi par les représentations qu'en ont les groupes qui y agissent. Ainsi la production du sens menée par les acteurs des mouvements sociaux est totalement reliée aux espaces physiques dans lesquels se structure l'action collective.

Des mobilisations façonnées par les lieux

Comment l'espace façonne le type de mobilisations ? Dans les cas de Nuit Debout à Paris, la place a un effet sur les possibilités d'action. Les contraintes de diffusion du son ont conduit à une division de l'espace, un côté consacré aux discussions, un autre à la dimension festive. La localisation de la place de la République, au centre de Paris, a permis des mobilisations en forme de toile d'araignée : on allait faire telle action, on revenait. Le statut de l'espace public et le type de relation avec les pouvoirs publics ont aussi conditionné le caractère non permanent de l'occupation.

À Madrid, le choix de la délibération par les Indignés est altéré en fonction des espaces choisis. Les lieux ouverts de la première étape (Puerta del Sol) sont partagés avec d'autres usagers, ce qui n'est pas toujours simple. L'espace ouvert peut aussi être excluant : les sans-papiers craignent des arrestations, les personnes plus âgées sont incommodées par l'absence de sièges. L'hiver arrivant, les militants se replient sur des espaces fermés comme des locaux associatifs, dont la configuration plus classique modifie la manière de délibérer. L'espace a des effets sur la forme mais aussi, in fine, sur le maintien de la mobilisation.

Les interactions entre acteurs mobilisés et autorités s'actualisent dans l'espace. Façonné par les pratiques des groupes engagés, l'espace constitue un enjeu de pouvoir et un instrument de contrôle. Dans le cas des réunions des sections du Parti socialiste en France, la disposition spatiale des salles est utilisée par les dirigeants comme mécanisme de cadrage de la prise de parole. Le degré de maîtrise des techniques de contrôle peut être variable selon les acteurs, plus ou moins central pour les contestataires, mais il renvoie à des enjeux de pouvoir saillants. De ces usages contestataires des espaces (matérialisés dans l'usage d'un vocabulaire de l'offensive militaire, « prendre » ou « perdre » la place) naissent des articulations, des frontières entre les lieux, qui sont autant d'indications sur les rapports de pouvoir.

Les groupes façonnent les lieux de la contestation : ils les organisent, bâtissent leurs frontières, les nomment. Cela peut être ponctuel dans le cas du « territoire libéré » des cordons industriels, de la « place du changement » à Sanaa, ou de la station de métro Puerta del Sol renommée 'SOLution'. Cela peut aussi se construire dans le temps : l'histoire d'un lieu trace une 'carrière d'usage' édifiée par une succession de pratiques militantes. Situé sur la baie de l'Hudson à New York, l'espace de la jetée n°84 est marqué par les différents engagements d'individus mobilisés pour défendre son ouverture au public.

La mobilité

Enfin, comment la mobilité des individus entre plusieurs échelles spatiales qui correspondent à des socialisations, des pratiques et des répertoires d'action collective différents agit-elle sur l'usage des espaces ? Les individus peuvent utiliser différentes échelles et construire un espace élargi. À l'occasion de déplacements professionnels ou privés, les instituteurs du Oaxaca au Mexique

« descendant » de la Sierra pour mener leurs activités syndicales, se rendent à Mexico pour une manifestation et jouent un rôle de « passeurs » du politique entre la capitale de l'Etat et les zones rurales, construisant des passerelles par leur engagement et leur mobilité.

L'action collective peut être associée à une intensification des mobilités et à une pratique renouvelée des espaces. Les habitants des périphéries précaires de Rosario (Argentine) qui participent aux mouvements de chômeurs, aux manifestations, aux blocages de route, sortent de leur quartier et investissent d'autres espaces de la ville. L'engagement des militants de Greenpeace à Rennes ou des militants noirs marron de Guyane s'inscrit dans l'expérience migratoire et dans des mobilités, avec l'accumulation par les individus de « stocks d'expériences spatialisées ». Ces mobilités se distinguent par leur fréquence, la familiarité avec le lieu de destination, la distance parcourue et ont un effet sur les dispositions individuelles à l'engagement.

Les espaces analysés sont des lieux de mobilisations conjonctuelles, qui marquent par l'occupation d'un espace la présence d'une mobilisation. Le lien à l'espace peut également être mouvant en s'adaptant à l'existence de répressions, par une présence très ponctuelle et un déploiement virtuel, comme dans le cas des « Dames en blanc » à Cuba. Mais l'intérêt consiste aussi à comparer ces mobilisations avec des formes plus routinières de définition et d'occupation de l'espace. Les lieux où se réunissent des sections du Parti socialiste, les espaces urbains définis par la politique de la ville en Guyane, les circulations entre lieux d'habitation, de travail, d'étude et d'action militante pour les étudiants indigènes au Pérou, les instituteurs du Oaxaca ou des professeurs du second degré en France, constituent autant d'espaces utilisés par les acteurs mobilisés qui donnent sens à leurs actions.

Prolongements

L'occupation des lieux montre une transformation des pratiques militantes. Pour Charles Tilly, jusqu'à la Révolution française, la contestation était essentiellement locale dans sa forme et dans ses revendications. Au XIX^e siècle, la manifestation devient un répertoire national, structuré par des organisations collectives. Avec les cas analysés, on assisterait à une nouvelle étape de la manière de contester, à la fois plus localisée dans des enjeux et des espaces et davantage reliée à une prise de parole individuelle, dans laquelle l'acteur n'agit plus au nom d'une organisation ou d'une identité collective. Les travaux en cours sur *Nuit debout* nous diront davantage sur qui participe, qui prend la parole et comment, et qui reste engagé une fois le mouvement essoufflé. Néanmoins, l'occupation d'une place renvoie à un militantisme de proximité fondé sur la volonté de débattre en dehors des formats spatiaux et militants des organisations politiques. Par ailleurs, le phénomène des Zones à défendre (comme Notre-Dame-des-Landes) apporte un regard complémentaire. Il n'y a pas un usage ponctuel de l'occupation d'un espace, mais une volonté d'investir les lieux durablement, ce qui inverse la question. L'habiter devient la raison même du militantisme.

contact&info

► Hélène Combes, CERI
helene.combes@sciencespo.fr
David Garibay, TRIANGLE
david.garibay@univ-lyon2.fr

Quand la société civile s'empare des enjeux environnementaux

Chargé de recherche CNRS à l'*Institut des sciences de la communication* (UMS3665, CNRS / Université Paris-Sorbonne), Jean Foyer¹ a mené des recherches sur la controverse OGM comme controverse globale et poursuit actuellement ses travaux sur la gouvernance mondiale de l'environnement. Sur cette dernière thématique, il co-coordonne actuellement le projet *Climacop*, dispositif original de recherche collaborative, qui propose une cartographie des différents espaces sociaux de la COP.



L'entrée de l'espace génération climat, l'espace société civile au bourget © Jean Foyer

Il est intéressant de constater qu'au delà des négociations internationales liées à la COP 21 et impliquant les différentes instances gouvernementales, la société civile s'est, elle aussi, fortement mobilisée. Comment explique t-on que la question climatique se soit étendue à différents espaces sociaux ? La question du réchauffement climatique n'appartient clairement plus aux seuls scientifiques et négociateurs internationaux comme c'était encore le cas quand on a commencé à discuter du réchauffement climatique, dans les années 80 et 90. La problématique s'est largement diffusée en s'étendant à différents espaces sociaux comme la société civile, le monde des entreprises, les médias et même la sphère religieuse, comme on a pu le voir avec l'encyclique *Laudato si* ou la Déclaration islamique sur le changement climatique mondial. Presque tous les espaces sociaux s'intéressent désormais, d'une manière ou d'une autre, au problème que représente le réchauffement climatique, ce qui était loin d'être une évidence auparavant. Le problème était même largement nié ou plus simplement méconnu. Le collectif de chercheurs auquel j'appartiens a travaillé pendant la COP 21

autour des différents espaces physiques et sociaux de cet événement. Nous parlons alors d'un mouvement dialogique de globalisation du climat et de climatisation du monde pour décrire cette force d'attraction de l'arène climatique. En rassemblant toute une série d'acteurs issus d'espaces sociaux divers et en embrassant des questions aussi cruciales que les questions d'énergie, de développement, de gouvernance mondiale, d'équité Nord-Sud, de rapport à l'environnement, le climat devient une espèce de totem des affaires du monde, un objet extrêmement large et dense capable d'incarner des types et choix de civilisation, interrogeant, en tous cas, frontalement la nôtre.

Une fois ce constat fait, on ne peut proposer que des pistes d'explication pour saisir cette force du problème climatique. Son ampleur est sans doute l'une des pistes les plus évidentes. Même si imputer tel ou tel événement à un changement climatique global est toujours compliqué, les manifestations de ce changement à travers la multiplication de phénomènes climatiques extrêmes — la fonte des glaciers par exemple — sont de plus en plus évidentes et tangibles. Les témoignages dans ce sens se

1. Les réflexions présentées ici sont le résultat d'échanges constants sur ces sujets avec les autres membres du projet Climacop, notamment Joost de Moor, Edouard Morena, Jean-Baptiste Comby et Christophe Buffet



Scène de rue dans le village des alternatives à Montreuil le 5 décembre © Jean Foyer

sont évidemment multipliés à Paris pendant la COP et, même dans nos zones tempérées, on commence à percevoir le problème concrètement. Les plus sceptiques sont donc obligés de le prendre au sérieux. Dans le même temps, les données scientifiques s'accumulent et sont de plus en plus précises. Toute une communauté de scientifiques, allant des géologues aux historiens des sciences, parle même du concept d'anthropocène qui consiste à donner le nom de l'homme à une nouvelle ère géologique. Il s'agit ainsi de marquer le fait que l'impact des activités humaines sur l'ensemble de la planète est tel qu'il marque en profondeur non seulement la biosphère, mais également la lithosphère qui en portera les traces à une échelle géologique. Le forçage anthropique du climat par l'homme semble être un phénomène socio-environnemental complètement inédit et d'une telle ampleur qu'il s'apparente à un saut dans l'inconnu. Cette hypothèse de l'anthropocène est proprement vertigineuse. Si on la prend au sérieux, ce qui semble malheureusement de plus en plus raisonnable, elle implique des solutions absolument radicales, à la hauteur du problème : ou bien un renoncement à nos modes de vies basés sur la consommation et le mythe de la croissance infinie, ou bien au contraire une fuite en avant dans un délit prométhéen.

Cela dit, l'ampleur du problème seule n'épuise pas la question de sa force d'attraction. La nature de l'objet même, le climat, avec son caractère global et de fait social total en fait un parfait objet-frontière. Le cadre relativement inclusif des négociations est également un facteur important. Il ne faut pas oublier qu'elles sont nées dans le contexte de la fin de la guerre froide et du multilatéralisme triomphant, à une époque où montait cette idée d'une gouvernance globale nourrie par la participation. La société civile, mais pas seulement elle, bénéficiait donc d'un espace d'expression qu'elle a saisi.

Comment, pourquoi et autour de quels débats, la société civile a-t-elle saisi l'espace des négociations pour en faire un lieu de mobilisation ?

Les premières organisations de la société civile qui se sont emparées du problème étaient assez logiquement des organisations environnementales solidement structurées comme Greenpeace ou WWF. Réunies au sein du *Climate Action Network* (CAN), leur objectif était de relayer l'alerte lancée par les scientifiques et de faire pression sur les Etats pour négocier sur des objectifs ambitieux. La situation a évolué dans les années 2000 avec l'émergence, sous l'influence d'organisations du Sud, du thème de la justice climatique. Ce thème propose une autre lecture du problème en termes d'inégalités environnementales et économiques, en pointant la responsabilité notamment des pays du Nord, historiquement responsables du réchauffement et qui restent les principaux émetteurs par habitants. Ces organisations, réunies par exemple à Copenhague dans la plateforme *Climate Justice Now*, ont non seulement apporté une lecture plus politique du problème, mais aussi un positionnement différent, plus à distance, si ce n'est en rupture, vis-à-vis du processus de négociation. Après la désillusion et le véritable choc qu'a représenté Copenhague en 2009, cette perspective selon laquelle on ne doit pas attendre que les solutions viennent des négociations entre Etats, a indéniablement gagné du terrain et dominait encore durant la COP21. Même si le clivage persistait — certaines organisations jouant plus leur rôle à l'intérieur des négociations et d'autres intervenant surtout à l'extérieur, on peut dire que la plateforme Coalition Climat mise en place plus d'un an avant la COP, avait réussi à réunir les deux sensibilités sous une même bannière, ce qui représente un vrai tour de force. Plus encore, c'est la diversité des types d'organisations qui frappait : les organisations environnementales généralistes ou spécialisées sur les questions

environnementales, paysannes, de solidarité internationales, autochtones, de femmes, les syndicats... Tous déclinaient leurs différentes thématiques de préférence en termes climatiques avec des dynamiques de convergence très intéressantes. On peut d'ailleurs se demander si les mobilisations climatiques n'ont pas pris le relais de l'altermondialisme dans la capacité à structurer ce qu'on pourrait appeler une société civile globale.

Dans quels espaces et autour de quelles modalités d'action s'est déroulée la mobilisation de la société civile ?

À l'image de la diversité des acteurs, les espaces et les répertoires d'action étaient très divers. Au Bourget, les grandes organisations suivaient les négociations et faisaient un travail de *lobbying* important pour faire entrer leurs formulations dans le texte. C'était un investissement réel en termes d'énergies, d'expertise et d'argent. D'autres étaient là pour suivre le processus, repérer ses avancées vers l'extérieur et maintenir la pression sur les Etats, en organisant des *sit-in*, des remises de prix aux plus gros pollueurs... À côté de la zone de négociations, le grand Espace Génération Climat servait d'espaces de présentation de telle ou telle organisation à destination du public ou des décideurs, à travers des stands et des conférences. Il ne faut pas sous-estimer le fait que les COP, en particulier les majeures comme celle de Paris, sont également des espaces de visibilisation, des espèces de grandes foires où se constituent et se solidifient des réseaux. En dehors du Bourget, deux espaces-temps ont mobilisés les acteurs de la société civile : le village Alternatiba à Montreuil durant le week-end scindant les deux semaines de COP et la Zone d'Action Climat (ZAC) au Cent Quatre au cours de la deuxième semaine. Ces deux espaces permettaient des registres d'actions et des discours plus altermondialistes, avec des centaines d'événements, de débats et de conférences animés par des organisations du monde entier. La ZAC était notamment un espace assez impressionnant de bouillonnement d'idées et d'échanges. Les Assemblées Générales donnaient des nouvelles des négociations qui servaient de repoussoir par rapport à un mouvement climatique qui se veut auto-organisé. C'était aussi un espace d'organisation d'actions dans un contexte sécuritaire post-attentat où les mobilisations étaient forcément très encadrées. Ces actions ont bien eu lieu mais, malgré la volonté des organisations de la société civile d'avoir le dernier mot face aux Etats, ce sont bien ces derniers qui ont remporté la bataille médiatique du fait de l'obtention d'un accord.

La mobilisation peut-elle passer par les réseaux sociaux, les sites web, les forums ? A-t-elle le même impact qu'une mobilisation physique sur le lieu des négociations ?

Les organisations de lutte contre le changement climatique comme Avaaz ou 350.org sont en pointe dans ce type de mobilisations avec des pétitions en ligne, des appels réussis à manifester (la marche mondiale pour le Climat avait ainsi réuni 300 000 personnes à New York en septembre 2014) ou encore des campagnes très efficaces en faveur de la décarbonisation. Internet représente un autre levier d'action pour la société civile. Mais le danger est que ce type de mobilisation reste virtuel. Un espace physique comme *Place to Be* à côté de la Gare du Nord a réuni durant la COP des blogueurs du monde entier autour de la lutte contre le changement climatique. Si on peut être impressionné par la capacité à monter des projets de communication autour du changement climatique et s'intéresser à l'émergence d'une culture politique chez des acteurs jusqu'ici très peu politisés, on peut rester dubitatif quant à la portée de leur action. Dans le

même ordre d'idée mais de manière un peu plus caricaturale, l'initiative lancée par les Amis de la Terre d'écrire « *Climate Justice for peace* » dans les rues de Paris via la géolocalisation par des smartphones au dernier jour de la conférence n'a symboliquement rien pesé face aux décisions politiques qui scellaient l'accord. Les relations entre virtualité et matérialité mais aussi entre une économie politique dans le *cloud* et une économie politique qui continue d'extraire des ressources naturelles et de produire des biens matériels sont complexes. Disons que la couche de virtualité vient se superposer à une couche de matérialité de plus en plus épaisse mais qu'elle ne s'y substitue en aucune manière. C'est également valable pour les mouvements sociaux.

Quelles sont les perspectives pour ce mouvement ?

Personne ne sait trop ce qu'il peut advenir de ce mouvement, ni les militants eux-mêmes, ni encore moins les sociologues. La réunion qui devait être organisée à Berlin pour décider de la suite à donner aux mobilisations a été annulée. Un des défis majeurs est de faire exister un mouvement climatique en dehors des COP et de leur temporalité, ce qui semble loin d'être évident tant les COP sont des moments de focalisation politique et médiatique. Les prochaines COP ne seront en tous cas pas l'objet de mobilisations massives car ciblées sur des questions plus procédurales et moins politiques. Le mouvement social semble être à la recherche de la bonne distance vis-à-vis des négociations : ni trop près pour ne pas être avalé par le système de participation onusien et être réduit au rôle d'expert ou de caution démocratiques, ni trop loin pour ne pas « décrocher » du politique. C'est de toute façon dans la diversité des positions et des modes d'action que réside la richesse de ce mouvement. Il a aussi le mérite de créer de la culture politique et militante chez des personnes moins concernées, et de faire émerger une génération de leaders militants souvent très brillants et aux discours extrêmement structurés. Le climat n'est cependant et heureusement pas le seul horizon d'une société civile globale toujours en voie de construction, même si la lutte en faveur de la décarbonisation du monde pourrait s'avérer comme structurante.

contact&info
► Jean Foyer, ISCC
jean.foyer@cnrs.fr

Observer le salafisme ordinaire

Sami Zegnani est maître de conférences en sociologie à l'Université de Rennes 1 et directeur-adjoint du Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE, UMR6051, CNRS / Université Rennes 1 / Sciences Po Rennes / EHESP). Ses travaux de recherche portent, entre autre, sur les formes de sociabilités dans les quartiers populaires.

Dans le cadre du projet européen « [Partispace](#) » du programme de recherche « Horizon 2020 », j'entreprends un travail sur le salafisme¹. Il s'agit de comprendre comment la notion de radicalisation est construite socialement et structure les rapports entretenus entre d'une part les jeunes salafis impliqués dans une association et d'autre part, les pouvoirs publics. Ainsi, ce travail empirique permet d'étudier la façon dont les jeunes salafis se représentent leur participation à la vie locale et la façon dont les services municipaux et les forces de l'ordre perçoivent leurs activités. Il s'inscrit dans une trajectoire personnelle de recherche sur les formes d'engagement informel des jeunes des quartiers populaires qui a débuté à la fin des années 1990. Ainsi, ce terrain rend compte de l'évolution et des mutations à l'œuvre dans ce mouvement religieux dans le contexte de l'état d'urgence

À la découverte du salafisme au début des années 2000

C'est un peu par hasard que j'ai commencé à travailler sur la *minhaj salafyia* (la voie salafi) entre 1999 et 2006². À l'époque, ce mouvement religieux était encore peu connu, il naissait à peine en France de manière informelle et très peu structurée. Au départ, mon projet de recherche visait plutôt à travailler sur les modes d'entrée dans l'âge adulte des jeunes habitants des cités HLM. J'avais adopté une démarche ethnographique, une méthode importée de l'ethnologie vers la sociologie consistant à s'immerger de manière prolongée dans un « terrain » pour observer tout ou partie des activités sociales du milieu considéré. Le choix de cette démarche méthodologique était lié à mon objet de recherche. Pour accéder au point de vue de sujets socialement dominés et pour rompre avec les préjugés sur un milieu qui se laisse difficilement observer de l'extérieur, pratiquer l'ethnographie était un moyen habile d'aller au-delà des apparences pour produire une interprétation sociologique pertinente.

En février 1999, je louais donc un petit appartement dans une ville de la région parisienne que j'ai rendue anonyme sous le nom de Cerney. Mon insertion en tant qu'habitant, sociologue et ethnographe, fut hésitante et difficile, si bien que je décidais d'abandonner temporairement ce terrain afin de me concentrer sur une ville voisine, Le Plateau, où je suis devenu accompagnateur scolaire et animateur socio-culturel dans une petite structure associative. C'est grâce à cette participation au réseau associatif local que j'ai pu occuper l'espace public avec des jeunes et des « grands-frères » de la cité et que j'ai pris connaissance de l'existence d'une pratique religieuse rigoriste : le salafisme.

Des dizaines de jeunes dans un quartier de 2 500 habitants s'étaient convertis³ au salafisme, une tendance religieuse affirmant représenter l'orthodoxie musulmane et régissant tous les domaines de la vie de ses pratiquants. Les rites et traditions reli-

gieuses, adaptés au contexte français, dictaient les paroles, les actes, les choix de vie de ces jeunes adultes. Le salafisme impose aussi bien des rites pour des activités banales et quotidiennes (par exemple la façon de se coucher pour une nuit de sommeil) qu'une éthique pour se mettre en couple ou choisir un métier. Il m'a fallu un certain temps pour me familiariser avec cet univers qui m'était totalement étranger. Très présents dans l'espace public, les salafis avaient développé un discours sophistiqué sur la religion. Influyants dans la définition des usages légitimes de l'espace public urbain mais aussi dans les espaces institués (associations, maison de quartier etc.), ils refusaient paradoxalement le prosélytisme actif qu'ils estimaient comme faisant partie des innovations religieuses (*bidaa*), certaines d'entre elles étant considérées, selon eux, comme l'un des péchés les plus graves pour un musulman. Au cœur de leurs relations figurait l'activité d'apprentissage de la tradition religieuse et de la langue arabe. Devenir un leader charismatique dans ces groupes supposait d'argumenter de façon précise à l'appui de la littérature religieuse : le coran, la sunna (la tradition prophétique composée de paroles du prophète, les *haddiths*) et la « science religieuse » produite par des savants salafis reconnus. Ce cheminement spirituel reposait sur une relation pédagogique inspirée directement de l'école républicaine dont ils ont intériorisé les normes et qu'ils ont ensuite détournées pour produire leur propre école accessible au moment de l'entrée dans l'âge adulte. Devenir salafi supposait pour eux de changer leur rapport au savoir et au monde, d'opérer une conversion identitaire radicale. Le groupe était hétérogène, il réunissait aussi bien des jeunes en ascension sociale qui réussissaient un parcours d'études prestigieuses (ingénierie, pharmacie, etc.), des jeunes parfaitement insérés professionnellement malgré un niveau bas de qualification, mais aussi des jeunes en situation difficile qui avaient parfois connu une expérience d'incarcération et qui avaient une réputation sulfureuse dans le quartier à cause de leurs comportements violents. Les transformations identitaires pouvaient être profondes pour des jeunes qui, majoritairement, avaient un rapport à la langue arabe classique (*lughah el arabiya, fusha*) très faible voire inexistant, nombreux étant également ceux qui ne maîtrisaient pas non plus l'arabe dialectal (*la darja*).

Après deux ans d'ethnographie au Plateau, aussi bien dans la rue que dans les espaces associatifs et dans leur salle de prière, j'ai entrepris le même travail ethnographique dans la ville où j'habitais, Cerney. Un groupe de salafis officiait dans la salle de prière principale de la ville. Les groupes paraissaient, à s'y méprendre, identiques. Leurs rites étaient similaires, leurs choix de vie également, ils partageaient même des références littéraires communes. Et pourtant, ils étaient fondamentalement opposés sur la définition du statut de musulman et sur le plan politique. Les salafis du Plateau considéraient ceux de Cerney comme des *takfiris*, c'est-à-dire des musulmans excommuniants de façon injuste d'autres musulmans. Les salafis de Cerney estimaient leurs homo-

1. Ce projet européen implique 8 pays d'Europe : Allemagne, Bulgarie, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède, Suisse et Turquie. Etant donné le caractère extrêmement sensible de ce sujet, l'équipe française est en cours de négociation avec l'Union Européenne.

2. Sami Zegnani, *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, PUR, Rennes, 2013.

3. Bien qu'il s'agisse de jeunes nés en France et souvent de tradition musulmane, ils ont vécu leur entrée dans le salafisme comme une conversion et comme une rupture avec les traditions familiales.

logues comme des *mourjis* c'est-à-dire des musulmans accordant de façon erronée le statut de musulman à des non-pratiquants sur la base de leur foi. Mais les dissemblances ne s'arrêtaient pas là. Les salafis de Cerney se positionnaient en retrait total de la vie associative locale. Ils se contentaient de constituer des groupes informels dans la salle de prière et n'avaient aucun contact avec les pouvoirs municipaux ou les travailleurs sociaux. D'un point de vue politique, alors que les salafis du Plateau dénonçaient publiquement à l'échelle locale les attentats du 11 septembre et refusaient toute forme de rébellion vis-à-vis des gouvernements des pays arabes considérés comme de très imparfaits musulmans, les salafis de la ville voisine s'étaient réjouis des attentats et appelaient au *djihad* dans le cadre de leurs cours de religion qui se déroulaient pendant la guerre du Golfe (2003). C'est pourquoi j'ai nommé la première forme religieuse, « salafisme ascétique » et la seconde « salafisme djihadiste » bien qu'il s'agissait davantage d'un discours politique que d'un engagement militaire armé⁴.

Le salafisme ascétique dans le contexte de l'Etat d'urgence

Quelques années après cette enquête, se sont produits en France des attentats qui ont placé les salafis de tous bords sous les projecteurs des médias et sous étroite surveillance des services de renseignement français. Dans le cadre d'un projet européen nommé « Partispace », du programme Horizon 2020 auquel je participe, j'investis, depuis le mois de mai 2016, un terrain auprès d'une association de salafis ascétiques. Cette association a pour objectif de favoriser les liens entre musulmans, de promouvoir la langue arabe et les enseignements religieux par le biais de cours dispensés par des enseignants choisis par le bureau de l'association. L'association réunit autour d'elle une centaine d'individus, hommes et femmes confondus. La structure a signé depuis 10 ans un bail de location d'un local municipal, ce qui est assez rare car lors de mes enquêtes précédentes, les salafis refusaient souvent la structure associative comme moyen de s'organiser collectivement et encore moins d'organiser des élections pour nommer un leader.

L'enjeu de cette étude est d'étudier la construction sociale de la notion de « radicalisation », c'est-à-dire de saisir en quoi ce processus est défini au gré des interactions sociales et de comprendre comment il détermine les rapports entre les salafis et les pouvoirs publics.

D'un point de vue méthodologique, j'ai renouvelé mon choix de pratiquer l'ethnographie pour observer directement les activités des salafis, jeunes et moins jeunes dans la mosquée, dans l'espace public et dans leur local associatif, mais aussi de les suivre dans les contacts qu'ils entretiennent avec les pouvoirs publics.

J'ai donc pris contact avec celui qu'on appelle « l'émir » de l'association, qui n'est autre que le président de cette structure. Après plusieurs heures de discussion dans leur local, les membres de l'association ont accepté le principe d'une enquête ethnographique.

Très rapidement après ces premiers échanges, l'émir a appris par voie de presse la décision du Conseil Municipal de résilier unilatéralement le contrat de bail qui liait la municipalité à l'association au motif que la mairie avait, sur la base d'informations diffusées par la Préfecture, « un doute sérieux quant aux objectifs et aux activités réelles » de l'association. Ce faisant, celle-ci a rencontré le directeur de l'association en charge de la gestion des baux de location pour le compte de la mairie. Durant cette rencontre

à laquelle j'ai assisté, cet interlocuteur s'est limité pendant une heure à reprendre les arguments invoqués en conseil municipal en refusant d'engager toute démarche interprétative quant à cette décision municipale, appliquant une décision prise dans d'autres instances. Au cours de cette réunion, l'association a de son côté cherché à faire reconnaître son opposition ferme au terrorisme. Elle a fait savoir que les membres étaient en lutte contre toute dérive violente en islam et a mis en avant son engagement contre la « radicalisation » dans le quartier où elle est implantée. Les membres de l'association ont ensuite souhaité rencontrer les élus en charge de ce dossier afin de connaître les motifs exacts de leur fin de contrat mais ceux-ci ont refusé jusqu'à présent de les recevoir. Quoi qu'il en soit, on peut émettre l'hypothèse que dans un contexte national et international extrêmement tendu, les rapports entre pouvoirs publics et salafis ascétiques sont largement déterminés par les dispositifs associés à l'Etat d'urgence. Comptabilisant pour le moment plusieurs dizaines d'heures d'observation directe, cette nouvelle enquête ne fait que débuter mais elle ouvre d'ores et déjà plusieurs pistes à explorer et me laisse entrevoir les continuités et les ruptures en œuvre dans les salafismes au cours de ces quinze dernières années. Contrairement au début des années 2000, les salafis ne sont plus en mesure de mener leurs activités sans se soucier de l'image qu'ils renvoient à la société française. Quelles stratégies mettent-ils en place pour tenter de faire reconnaître leur dogme comme non contradictoire avec les lois du pays, voire avec certaines valeurs de la République ? Peuvent-ils prétendre participer à la prévention de la « radicalisation » alors qu'ils sont eux-mêmes considérés comme de potentiels djihadistes par les pouvoirs publics ? Vont-ils réaliser des ajustements dans leur pratique de la religion dans le contexte politique actuel ? En observant finement les activités collectives de ce groupe et leurs rapports avec les institutions (mairie, Préfecture, forces de l'ordre), cette étude ethnographique devrait permettre de montrer comment les contours de cette forme religieuse rigoriste et fondamentaliste sont, malgré les apparences, flous et en constante évolution.

contact&info

► Sami Zegnani,
CRAPE

sami.zegnani@univ-rennes1.fr

4. Ibid.

Pour une approche sociohistorique et localisée des engagements

Maîtresse de conférences en science politique, Sophie Béroud est membre du laboratoire Triangle : Action, discours, pensée politique et économique (UMR 5206, CNRS / ENS de Lyon / Université de Lyon2 / IEP de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne. Ses recherches portent sur le syndicalisme, l'organisation et la mobilisation des salariés précaires, l'évolution des grèves et des conflits du travail et la réforme de la représentativité syndicale.

Comment rendre compte des conséquences biographiques de l'engagement, en abordant celui-ci sans l'angle processuel de la « carrière militante »¹, située dans l'espace et dans le temps : il s'agit là de la question centrale qui traverse le projet ANR SOMBRERO (SOciologie du Militantisme, Biographies, REseaux, Organisations), dirigé par Olivier Fillieule et rassemblant une trentaine de chercheurs. Cette recherche collective est en cours d'achèvement : à partir de notre implication sur le terrain lyonnais et sur la question des parcours des militants syndicaux², nous nous proposons ici de présenter quelques éléments de réflexion sur la façon de questionner, dans le temps, les espaces de mobilisation.

Cinq villes et trois « familles » militantes

L'enquête SOMBRERO repose sur un protocole original avec trois options principales. En premier lieu, nous avons choisi de saisir des parcours militants engagés dans les années 1968 et ayant pour ancrage cinq villes françaises : Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Rennes. La sélection de ces métropoles, du territoire industriel qui entoure chacune et des villes se situant à leur périphérie, résulte de la volonté de décentrer le regard sur l'intense période de mobilisation qui a suivi Mai-Juin 68 en privilégiant une autre localisation que Paris.

En deuxième lieu, nous avons défini trois grandes familles de mouvements : la mouvance féministe, le syndicalisme ouvrier et les organisations d'extrême gauche ou des gauches alternatives (pour inclure notamment le Parti socialiste unifié). Les frontières entre ces trois familles sont évidemment poreuses et nombre des récits de vie recueillis nous montre combien l'engagement syndical a pu par exemple créer une ouverture vers un engagement féministe, ou inversement.

La troisième option retenue a consisté à établir, durant la première année de la recherche, une cartographie de l'espace des militantismes locaux, des rapports entre les organisations, de leur influence, de leurs lieux d'action (de réunion, de rassemblement, etc.) avant de passer à une deuxième phase, soit le recueil de près d'une centaine de récits de vie par ville. Nous avons donc mené des entretiens exploratoires, travaillé sur des fonds d'archives (ceux de la police et des renseignements généraux, ceux des organisations militantes) afin de nous rapprocher au plus près de la réalité militante qui existait alors : les usines considérées comme des « bastions ouvriers », les entreprises au contraire à conquérir ou « chasse gardées » de « syndicats patronaux » comme la CSL (Confédération des Syndicats Libres), les librairies et les imprimeries militantes, les parcours de manifestations... Ce sont ainsi et avant tout les usages militants des espaces urbains que nous avons cherché à retrouver.

Quels sont les principaux apports de cette enquête collective et comparée sur les modalités d'engagement au cours des années 1968 ? Que nous apprend-elle des répercussions du « moment 68 » sur les pratiques de représentation et de mobilisation dans différentes sphères ?

Retrouver la ville ouvrière derrière la ville d'aujourd'hui

Comprendre le terrain d'action qu'une métropole par exemple comme Lyon constituait pour le mouvement syndical du milieu des années 1960 au début des années 1980 est d'autant moins évident que la quasi totalité des implantations industrielles qui existaient dans la ville (dans les 3e, 7e et 8e arrondissements en particulier, mais aussi à Vaise) ont aujourd'hui disparu, à l'exception notable de Berliet devenu RVI, puis Renault Trucks (propriété aujourd'hui du groupe Volvo) à Vénissieux. Ancrer l'analyse des possibilités de l'engagement, mais aussi de sa réalité quotidienne dans un contexte local oblige à saisir de façon fine les mutations économiques, sociales et spatiales qui ont travaillé les cinq villes étudiées du début des années 1960 au début des années 1980, ainsi que leurs conséquences sur la configuration du paysage syndical. Plusieurs temporalités s'entremêlent ainsi, avec les différences qui apparaissent dans chaque contexte local : celle du déclin de l'emploi industriel (plus précoce par exemple à Lille ou à Marseille, un peu plus tardif en raison de la force de l'industrie chimique à Lyon), celle de l'effacement ou non des quartiers ouvriers, de leur transformation au fil des immigrations, de leur relégation vers des zones périphériques.

Retracer l'implantation de ces usines qui concentraient des milliers d'emploi (comme la Rhodiaceta à Vaise), des centres de tri ou de chèques postaux, du tissu des PME industrielles, permet de comprendre les références qui étaient celles des militants syndicaux à l'époque, mais aussi des militants des différents groupes d'extrême gauche dont une partie a tenté de « s'établir » en usines ou d'y recruter des membres. Cela permet aussi de mesurer dans le temps les effets des restructurations industrielles, des changements de noms et de propriété dans les groupes chimiques notamment.

Cette cartographie des usines aide à revisiter la place des luttes ouvrières dans les années 1968, leur centralité dans la ville, mais aussi dans les expériences militantes. Les conflits liés au travail dans de grands centres industriels ou des secteurs en expansion comme la grande distribution ont alors nourri un imaginaire politique. Dans sa dimension socio-spatiale, la centralité ouvrière³ envoie à la situation des quartiers ouvriers et des sites industriels qui se situent alors au cœur des villes, comme de la conflictualité sociale, et attirent de multiples attentions militantes, culturelles,

1. Fillieule (Olivier), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001, p. 199-215.

2. Dans le cadre de ce projet ANR, nous sommes intégrés à l'équipe lyonnaise et coordonnons les recherches sur l'univers militant syndical dans les cinq villes.

3. Vigna (Xavier), *L'insubordination ouvrière dans les années 1968*, Rennes, PUR, 2007.

intellectuelles... Mais cette centralité est aussi symbolique, au sens où les luttes ouvrières fournissent des modèles pour l'entrée en mouvement d'autres groupes sociaux (employés, consommateurs, habitants, femmes...). À cette inflation des discours sur la classe ouvrière, à la dilatation de l'imaginaire ouvrier, a répondu la thématique d'une irréductible originalité des nouveaux mouvements sociaux. Les trajectoires militantes que nous étudions s'inscrivent dans ces dynamiques contradictoires.

Dans certaines villes — en particulier Nantes, mais aussi Lyon — elles permettent également de comprendre comment des liens s'établissaient avec d'autres espaces et secteurs sociaux, à commencer par le monde paysan. Lorsque les employés de Cofradel Mammouth de Caluire entrent en grève à l'automne 1973, ils bénéficient du ravitaillement effectué par la mouvance des Paysans Travailleurs des Monts du Lyonnais. Lorsque le comité lyonnais de soutien à la lutte du Larzac organise des manifestations dans l'une des rues centrales de la Presqu'île à Lyon, avec des moutons en tête de cortège, cela a été également organisé avec des paysans installés dans l'ouest du département.

Les espaces de l'activité syndicale

Les années 1968 constituent également un observatoire particulièrement intéressant des évolutions des formes de représentation qui se jouent au travers du syndicalisme. L'approche localisée permet de restituer la diversité des pratiques syndicales au quotidien, comme travail de production de solidarités, de revendications, de mobilisations. On pourrait penser que le militantisme syndical constitue un objet déjà fortement exploré et documenté. Il est à notre sens nécessaire de le déprendre de représentations qui ont été établies après coup, dans un contexte de « crise du syndicalisme » à partir des années 1980. Que signifiait avant ou après 1968 le fait d'intégrer une « forteresse ouvrière » ? En quoi l'adhésion revêtait-elle éventuellement une forme d'évidence ? Dans les entreprises où la présence syndicale était forte, comme dans celles où elle était à construire, comment se manifestaient les formes de discrimination et de répression ?

Les récits de vie sont ici centraux pour comprendre comment le milieu du travail, mais aussi l'événement, créent des conditions d'activation de certaines dispositions incorporées au fil de la socialisation primaire et secondaire. Prenons ainsi l'exemple de telle jeune infirmière, venant de la campagne et d'un milieu catholique progressiste, qui intègre avec des dizaines d'autres jeunes femmes de son âge les hospices civiles de Lyon, le grand hôpital de la Croix Rousse, qui prend sa carte à la CFDT comme « les autres », mais qui devient active en 1973 lors d'une grève. Cette infirmière se retrouve quelques mois plus tard aux côtés des travailleurs marocains, grévistes de la faim, sur le site pétrochimique de Feyzin. Elle anime ensuite le comité de soutien aux paysans du Larzac, mais aussi des collectifs antimilitaristes. C'est à la fois le contexte historique qui crée les conditions de son engagement, qui lui donne sens, mais aussi l'entrecroisement des réseaux militants (CFDT / PSU ici) dans la ville.

L'approche localisée éclaire également ce qui s'est joué dans la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise en 1968 : le travail d'implantation dans des secteurs jusqu'alors peu organisés, les logiques de spécialisation et de professionnalisation dans des grandes entreprises. Elle permet aussi de revenir sur les formes d'investissement dans les structures interprofessionnelles locales et ce qui était attendu de celles-ci. Face à la montée du chômage, de l'accroissement des échanges internationaux et des

plans de reconversion industrielle, face aux enjeux de conditions de travail et de santé environnementale, la période est également propice à l'investissement de nouveaux registres d'action tels que l'expertise. Selon les dispositions des individus et les ressources mises à disposition par leurs organisations, selon leur sexe aussi, ce registre est différemment investi, reconfigurant le champ des possibles militant.

contact&info

► Sophie Béroud,
Triangle
sophie.beroud@univ-lyon2.fr

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

La Cité des Humanités et des sciences sociales prend forme à Aubervilliers



Vue rue Waldeck Rochet sud (portion piétonne) de la place du Front Populaire vers le nord © Mir, Campus Condorcet, 2016

Alors que le concours de maîtrise d'œuvre est sur le point d'être lancé pour le site de la Chapelle, l'ensemble des bâtiments construits en première phase sur le site d'Aubervilliers est désormais connu. Le groupement Sérendicité, qui construira environ 50 000 m² sur le site d'Aubervilliers, a élaboré son projet autour de trois principes clés : adaptabilité du dispositif urbain dans le temps, pérennité et lisibilité du campus, tant pour ses usagers que pour les riverains. Les programmes sont disposés au nord et au sud du bâtiment du Grand équipement documentaire, dessiné par Elizabeth de Portzamparc, qui génère et conditionne la composition générale du site. Le projet de Pierre-Louis Faloci, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre organisé par la Région Île-de-France, viendra s'insérer à la pointe sud-est du site, à quelques mètres du métro Front Populaire, pour accueillir plusieurs équipes de recherche de l'EHESS.

Un nouvel horizon pour les sciences humaines et sociales

Porté par la volonté de dix établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche¹, soutenu par l'État, la région Île-de-France, la ville de Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, l'établissement public territorial Plaine Commune et la ville d'Aubervilliers, le Campus Condorcet est passé définitivement, avec la signature du contrat de partenariat en mars 2016, du stade du projet à celui de la réalisation concrète. La future « Cité des humanités et des sciences sociales » a franchi ainsi une nouvelle et décisive étape, anticipée dès la fin de 2014, par l'achèvement du concours organisé par la région Île-de-France relatif au Grand équipement documentaire et par l'attribution de la réalisation de

cette bibliothèque aux agences Elizabeth et Christian de Portzamparc.

En 2019, le site d'Aubervilliers, grande plateforme d'accueil et de services, équipée et outillée pour répondre aux exigences des sciences humaines et sociales, mettra à disposition de ses usagers les meilleures conditions d'apprentissage de la recherche et de production scientifique. Alors que la recherche devient, toujours plus, une recherche financée sur appels à projets, largement internationalisée, le Campus Condorcet constituera pour les chercheurs une infrastructure sur laquelle s'appuyer pour répondre avec de meilleures chances de succès aux appels d'offres européens et internationaux.

1. Dix fondateurs pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales : CNRS - EHESS – ENC – EPHE – FMSH – INED – Paris 1 – Paris 3 – Paris 8 – Paris 13

Des équipements d'excellence au service de la recherche

Le groupement Sérendicité, composé de GTM Bâtiment — filiale de VINCI Construction France — de 3i Infrastructure PLC et d'ENGIE Cofely, a été choisi pour développer le siège de l'Institut national d'études démographiques (Ined), des espaces de recherche et de formation pour les membres fondateurs, un centre de colloques, une résidence pour des chercheurs invités, un hôtel à projets, des équipements de soutien à la vie de campus et 450 logements étudiants. Plusieurs dizaines d'unités de recherche en sciences humaines et sociales, des milliers de chercheurs et de doctorants rejoindront dès 2019 ce pôle international de recherche et de formation ouvert sur la ville, qui accueillera à terme 18 000 personnes.

Sur la base de la commande publique, le groupement lauréat a élaboré un projet qu'il a fait reposer sur les principes suivants :

- ▶ incarner un campus du xx^e siècle, porteur du rayonnement de la recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle internationale et acteur du développement du territoire au niveau local ;
- ▶ offrir les meilleures conditions matérielles de travail et les instruments de documentation et de recherche les plus performants ;
- ▶ favoriser le recours à des solutions émergentes et à des conceptions innovantes en matière environnementale, sociétale et numérique ;
- ▶ faciliter les échanges entre établissements, entre unités de recherche, entre enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et étudiants ;
- ▶ créer des passerelles entre les usagers du campus et les publics extérieurs ;
- ▶ adapter le projet au Grand équipement documentaire, dessiné par Elizabeth de Portzamparc.

Les principes d'organisation du Campus

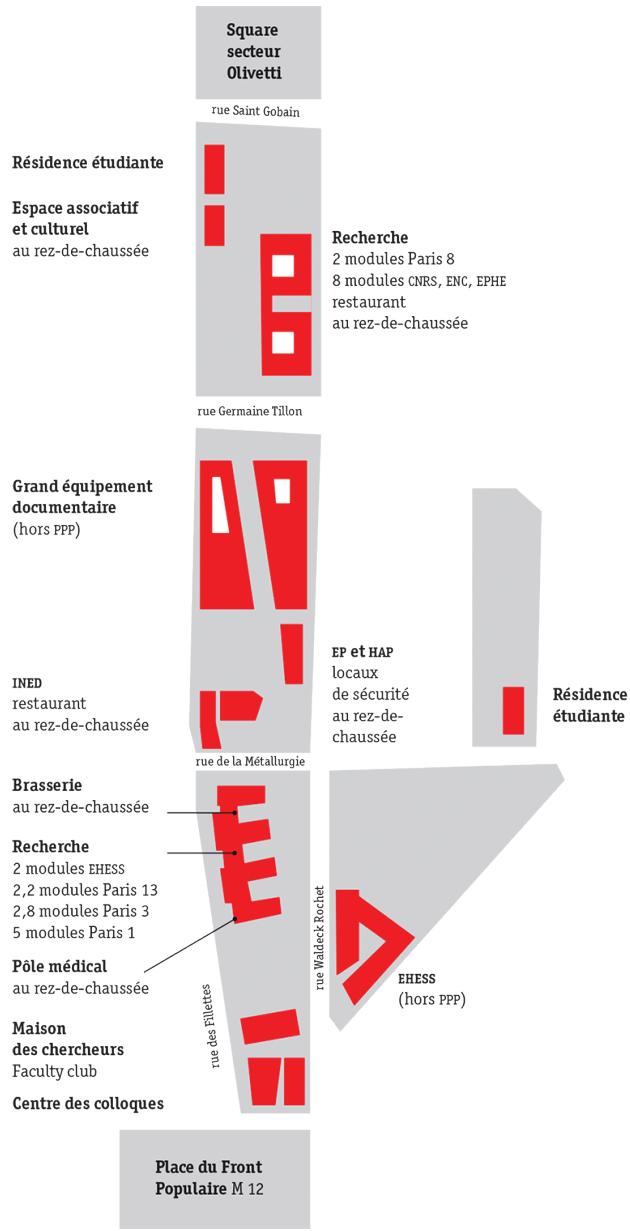
Sérendicité a construit son projet autour de trois principes clés.

- ▶ Le **campus parc** relie les différentes parties du site. Il naîtra de la fertilisation des terrains, aujourd'hui imperméables et pollués, et offrira une grande étendue verte qui inscrira le dispositif végétal des rues limitrophes dans le paysage du campus : le Jardin des Civilisations.
- ▶ Le **Cours des Humanités** est l'axe minéral qui traverse le campus du nord au sud. Il constitue l'épine dorsale sur laquelle se rattachent les différentes séquences et institutions qui composent le campus.
- ▶ Le **socle actif**, d'une hauteur constante de 4,5 mètres, rassemble, outre les halls des différentes institutions, les programmes connexes ouverts aux étudiants et aux publics intéressés par les activités du campus. Il ouvre les rez-de-chaussée des bâtiments comme un ensemble très perméable visuellement comme physiquement.

La porosité avec la ville est renforcée par le choix du groupement de recourir, pour enclore le campus, à un dispositif en creux qui assure une continuité visuelle entre l'espace public et celui du campus.

Les bâtiments du Campus

Les programmes sont disposés au nord et au sud du GED, que le Cours des Humanités intègre dans le dispositif d'ensemble.



© LM Communiquer, Campus Condorcet, 2016

Plus au sud, cet axe central se déplace légèrement vers l'est. Se superposant à un espace piétonnier créé par la collectivité sur la rue Waldeck-Rochet, il assure alors une bonne communication entre le bâtiment de l'EHESS, réalisé par la région, et le reste du campus.

- îlot 1 : un bâtiment d'accueil d'unités de recherche comprend des espaces dédiés au CNRS, à l'ENC, à l'EPHE et à Paris 8. Il est posé sur un socle en rez-de-chaussée intégrant la restauration universitaire, le laboratoire d'archéologie de l'ENC et 5 salles d'une capacité de 25 et 50 personnes. À proximité, un bâtiment spécifique est dédié aux initiatives étudiantes. L'îlot accueille aussi une résidence étudiante.

- îlot 2 : au sud du GED, il accueille le siège de l'Ined et, dans un même bâtiment, l'hôtel à projets et le siège de l'établissement public Campus Condorcet.

- îlot 3 : un bâtiment de recherche accueille les unités de Paris 1, de Paris 3 et de Paris 13, ainsi que quelques unités de l'EHESS. Le rez-de-chaussée intègre 7 salles d'une capacité de 25 et 50 personnes et le pôle socio-médical et les locaux syndicaux accessibles par une entrée distincte et indépendante rue de Fillettes. Sur le même îlot on trouve, plus au sud, la résidence pour les chercheurs invités, au rez-de-chaussée de laquelle est installé le *faculty club* et le centre de colloques. Une brasserie est prévue à l'angle de la rue de La Métallurgie et de la rue Waldeck-Rochet.

Le choix d'un campus du xxie siècle : engagé, durable et numérique

Le Campus Condorcet sera un campus urbain, pleinement capable de contribuer à l'animation, au renouvellement et à la dynamique d'innovation qui caractérise ses territoires d'accueil. Il assume aussi l'enjeu économique induit par la mise en œuvre d'une opération de cette envergure dans une ville en pleine transformation. Les problématiques de l'insertion et des PME sont prises en compte: 85 000 heures d'insertion par l'activité économique sont prévues et 45 % du montant des travaux seront confiés à des petites et moyennes entreprises.

Autre enjeu majeur de la commande publique : la durabilité du campus, qui passe par le choix de solutions adaptées, tant en matière de performance énergétique que de gestion de l'eau, de gestion des déchets, de protection contre les nuisances sonores, de qualité sanitaire des espaces, etc. 70 % des déchets de chantier seront valorisés. Le Campus fera une part importante aux espaces verts, conformément aux attentes de la collectivité, et il contribuera ainsi à la qualité environnementale du quartier et au renouveau de la biodiversité. Il est prévu, entre autres, environ

Calendrier des travaux

Le groupement Sérendicité s'engage à mettre à disposition l'ensemble des ouvrages 39 mois après la signature du contrat. Les grandes échéances, à partir de la signature du contrat, sont les suivantes :

- avril 2016 : remise du terrain d'Aubervilliers au groupement
- + 8 mois : délivrance du permis de construire
- + 10 mois : démarrage des travaux d'aménagement
- + 16 mois : démarrage des chantiers bâtiments
- + 35 mois : démarrage des opérations de pré-réception
- juin 2019 : mise à disposition des ouvrages

5 000 m² de toitures végétalisées. Plus de 40 % des besoins en eau chaude de la maison des chercheurs et des restaurants universitaire et administratif seront produits grâce à l'énergie solaire.

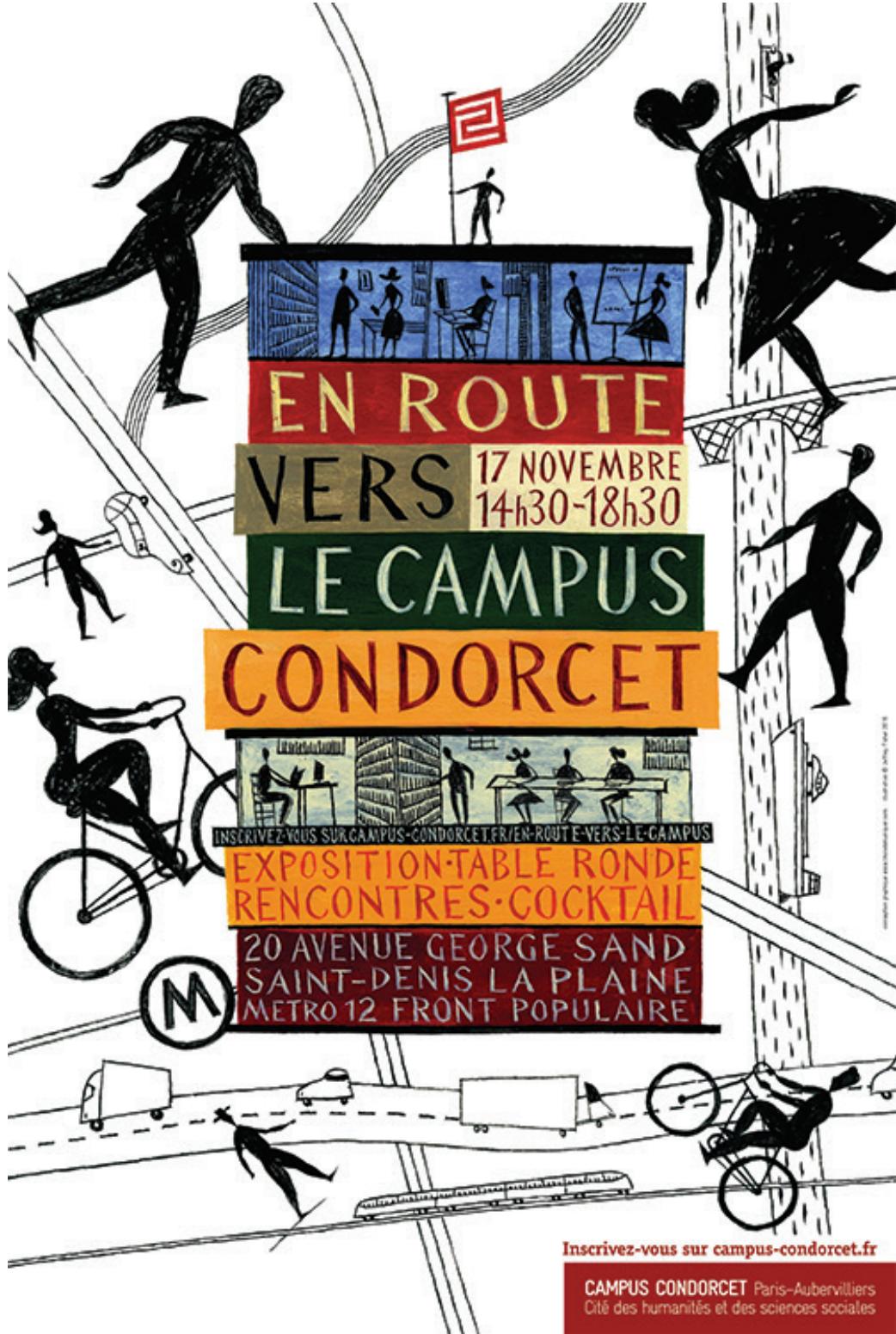
Un Campus engagé et durable ne serait pas du xx^e siècle s'il n'était numérique. Pour une exploitation optimisée des énergies et des espaces partagés par les membres fondateurs, et plus largement pour garantir à l'ensemble des usagers du Campus un vrai confort au quotidien dans l'utilisation des équipements et des services, c'est tout un écosystème numérique que le Campus proposera. En prise avec les évolutions actuelles des pratiques dans le monde de l'Enseignement supérieur et la Recherche, cet écosystème servira à faciliter les échanges, à stimuler la rencontre des disciplines et des compétences. Il permettra une meilleure animation scientifique sur le Campus, à Aubervilliers, à Paris, mais aussi au niveau européen et international.

Le bâtiment dédié à l'EHESS

Depuis le 15 mars dernier et la signature du contrat de partenariat entre l'établissement public et le groupement Sérendicité, il ne manquait plus qu'un bâtiment pour voir se dessiner entièrement le Campus Condorcet sur le site d'Aubervilliers. Le projet de Pierre-Louis Faloci, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre organisé par la Région Île-de-France, viendra s'insérer à la pointe sud-est du site, à quelques mètres du métro Front Populaire. Destiné à accueillir plusieurs équipes de recherche de l'EHESS, le bâtiment abritera près de 540 postes de travail, ainsi que quatre salles de séminaire.

Né à Nice en 1949, Pierre-Louis Faloci a conçu et réalisé de nombreux logements, équipements publics et aménagements paysagers. Il est notamment l'architecte du musée et du centre de recherche de Bibracte pour lesquels il a reçu en 1996 l'Equerre d'argent décernée par le magazine Le Moniteur. Il tire ici parti des contraintes de la parcelle triangulaire pour proposer un bâtiment composé de trois ailes de hauteurs inégales, aux façades et aux espaces intérieurs revêtus de bois.





© Jeffrey Fisher, LM Communiquer, Campus Condorcet, 2016

Découvrez la Cité des humanités et des sciences sociales

Rassemblé pour la première fois à proximité immédiate du Campus Condorcet, sur le site d'Aubervilliers, l'ensemble des membres des dix établissements fondateurs est invité à célébrer la concrétisation de ce projet ambitieux dédié à l'enseignement et à la recherche en sciences humaines et sociales.

Exposition, table ronde, cocktail, rencontres avec les architectes, les équipes et les futurs usagers... Découvrez la future Cité des humanités et des sciences sociales le 17 novembre 2016 à partir de 14h30.

Inscrivez-vous sur : www.campus-condorcet.fr

CAMPUS  CONDORCET
Paris-Aubervilliers

contact&info

► Claire O'Meara,
Directrice de la communication
claire.omeara@campus-condorcet.fr
► Pour en savoir plus
<http://www.campus-condorcet.fr>

la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •